

Sommaire

Les données chiffrées 2008-2009-2010

 Emploi	3
 Rémunération et charges accessoires	15
 Conditions d'hygiène, de sécurité et de travail	19
 Autres conditions de travail	25
 Formation	29
 Relations professionnelles	33
 Activités et œuvres sociales	41
----- Répertoire des indicateurs	41



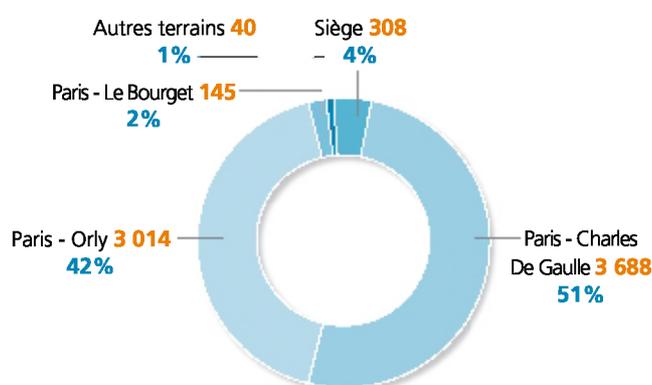
Effectif total au 31 décembre 2010 (Indicateur 111)

Effectif total géré : 7 195 (111)

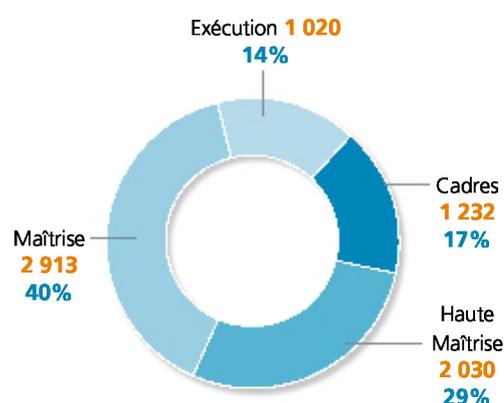
L'effectif total au 31 décembre 2010 comprend les salariés sous statut Aéroports de Paris : salariés en contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée ainsi que les salariés en congé sans solde ou détachés (les contrats spéciaux ne sont pas compris dans cet effectif).

L'effectif présent au 31 décembre 2010, hors suspensions de contrats, est de 7 011 (184 contrats suspendus).

Répartition par secteur géographique (111)



Répartition par catégorie professionnelle (111)



Répartition par secteur géographique et par catégorie professionnelle (111)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exéc. Pate			Exéc. Simple			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Siège	156	157	160	62	59	54	62	72	63	56	37	31	2	0	0	338	325	308
Paris - Orly	621	605	614	886	861	870	1 200	1 157	1 151	494	420	371	17	15	8	3 218	3 058	3 014
Paris - Charles de Gaulle	435	437	441	1 045	1 044	1 061	1 545	1 598	1 617	777	616	563	11	8	6	3 813	3 703	3 688
Paris - Le Bourget	15	17	17	34	35	41	67	71	69	19	19	18	0	0	0	135	142	145
Autres terrains	0	0	0	4	4	4	8	10	13	33	28	23	0	0	0	45	42	40
Total	1 227	1 216	1 232	2 031	2 003	2 030	2 882	2 908	2 913	1 379	1 120	1 006	30	23	14	7 549	7 270	7 195

Outre les services d'exploitation aéroportuaire, Paris - Orly regroupe des activités fonctionnelles (ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, informatique, etc.) et d'ingénierie.

■ Répartition par direction (111)

Directions	2010
Présidence et Direction Générale Déléguée	4
Cabinet	22
Audit et contrôle interne	24
Aéroports Paris - Charles de Gaulle	2 860
Aéroports Paris - Orly	1 567
Aéroports Paris - Le Bourget et autres terrains	176
Finances et Administration Générale	3
Contrôle de Gestion	26
Comptabilités	99
Opérations Financières et Participations	26
Achats	76
Juridique et Assurances	40
Marketing, Commerces et Communication	234
Aménagement et Développement	7
Prestations Navigation Aérienne et Coopération Schiphol	86
Environnement et Développement Durable	86
Informatique et Télécommunications	352
Ingénierie et Architecture	474
Maîtrise d'Ouvrage Déléguée	162
Direction des Ressources Humaines (*) dont DRH hors personnels rattachés : 269	484
Immobilier	271
Satisfaction Clients	16
Stratégie	35
Sûreté et Management des Risques	65
Total	7 195

Sont rattachés à la Direction des Ressources Humaines	2010
Personnel itinérant	9
Personnel affecté au Comité d'Entreprise	4
Représentants syndicaux (permanents)	11
Salariés en congé sans solde de longue durée	31
Salariés détachés	115
Salariés en transit	6
Salariés en congé parental	25
Salariés en congé CET	3
Cadres viviers	11
Total	215

Répartition de l'effectif par groupe d'activité au 31 décembre (119)

■ Répartition des cadres par catégorie et groupe (119)

	2008	2009	2010
Cadres A	758	754	754
Cadres B	362	355	369
Chefs de département	82	81	83
Directeurs	25	26	26
Total	1 227	1 216	1 232

■ Répartition par catégorie et famille professionnelle (119)

	Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Secrétariat - Bureau	466	474	511	611	614	628	173	147	125
Comptabilité - Magasin	90	79	60	201	185	158	18	14	13
Médico - Social	47	47	45	11	11	11	6	4	6
Bureau d'études	143	133	129	85	81	85	5	4	2
Reprographie photo	-	-	-	13	14	14	8	8	6
Informatique	91	93	94	6	4	3	-	-	-
Travaux - Laboratoire	43	44	46	193	191	179	33	27	24
Ateliers Généraux	769	770	780	374	377	383	43	39	34
Ateliers Maintenance	-	-	-	292	282	255	80	65	64
Commercial - Exploitation	-	-	-	-	29	87	504	349	297
Gare	285	295	294	859	847	788	469	374	294
Piste	52	21	19	17	23	26	48	39	34
Sécurité Incendie	45	47	52	220	250	296	22	73	121
Total	2 031	2 003	2 030	2 882	2 908	2 913	1 409	1 143	1 020

■ Répartition de l'effectif par sexe au 31 décembre (115)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Hommes	839	828	828	1 395	1 379	1 389	1 750	1 743	1 729	662	553	503	4 646	4 503	4 449
Femmes	388	388	404	636	624	641	1 132	1 165	1 184	747	590	517	2 903	2 767	2 746
Ensemble	1 227	1 216	1 232	2 031	2 003	2 030	2 882	2 908	2 913	1 409	1 143	1 020	7 549	7 270	7 195

■ Taux de féminisation en % (115)

	2008	2009	2010
Cadres	31,6	31,9	32,8
Haute Maîtrise	31,3	31,2	31,6
Maîtrise	39,3	40,1	40,6
Exécution Principale	53,5	52,1	51,1
Exécution Simple	30,0	26,1	21,4
Ensemble	38,5	38,1	38,2

■ Effectif CDI et CDD par catégorie au 31 décembre (112 et 113)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exéc. Pale			Exéc. Simple			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
CDI	1 226	1 215	1 229	2 027	2 002	2 029	2 882	2 908	2 913	1 317	1 113	1 001	30	22	14	7 482	7 260	7 186
CDD	1	1	3	4	1	1	0	0	0	62	7	5	0	1	0	67	10	9

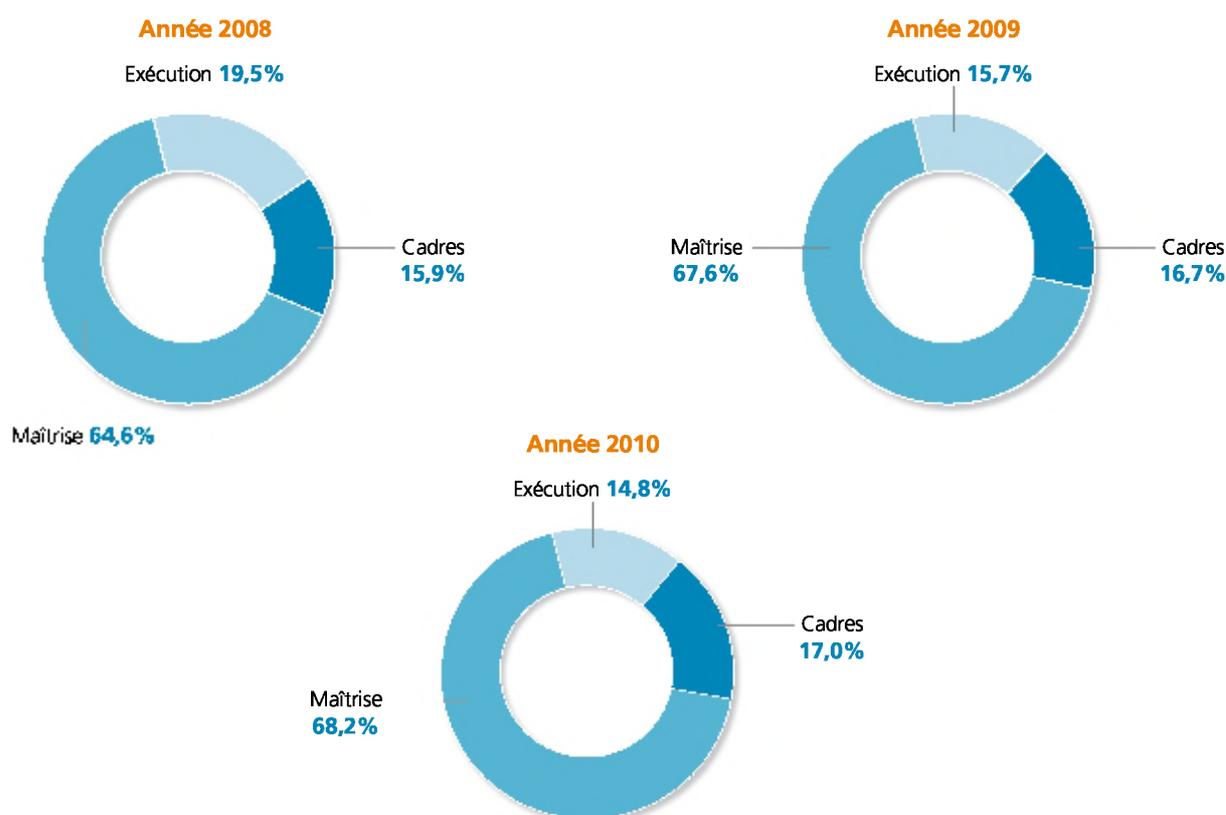
Salariés de nationalité étrangère (118)

	2008	2009	2010
Nombre de salariés	167	157	156
Dont originaires des pays de l'UE	101	97	97

Effectif moyen CDI et CDD (114)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exéc. Pale			Exéc. Simple			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
CDI en effectif	1 221	1 212	1 226	2 032	2 004	2 026	2 916	2 866	2 900	1 381	1 208	1 054	34	27	17	7 584	7 317	7 223
Evolution en %	1,3	-0,1	+1,2	1,1	-1,4	+1,1	-1,3	-1,7	+1,2	-7,0	-12,5	-12,7	-52,8	-20,6	-37,0	-1,8	-3,5	-1,3
CDD en effectif	0	0	1	4	2	2	3	0	0	81	29	4	1	0	0	89	31	7
Evolution en %	-100,0	0	-	-20,0	-50,0	0	-81,3	-100	0	-33,6	-64,2	-86,2	-50,0	-100	0	-39,0	-65,2	-77,4
Ensemble en effectif	1 221	1 212	1 227	2 036	2 006	2 028	2 919	2 866	2 900	1 462	1 237	1 058	35	27	17	7 673	7 348	7 230
Evolution en %	1,2	-0,1	+1,2	1,1	-1,5	+1,1	-1,7	-1,8	+1,2	-9,0	-15,4	-14,5	-52,7	-22,9	-37,0	-2,5	-4,2	-1,6

Effectif moyen total - répartition en % par grande catégorie (114)



Effectifs hors statut

Activités	Nombre de hors statut			Nombre de mois			Nombre moyen hors statut plein temps par mois		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Médicales	55	53	51	638	608	587	53,2	50,7	48,9
Communication	46	46	46	552	552	552	46	46	46
Divers	13	13	13	156	156	156	13	13	13
Total	114	112	110	1 346	1 316	1 295	112,2	109,7	107,9

Contrats particuliers

		2008	2009	2010
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	40	51	40

Travailleurs extérieurs (121, 122, 123 et 124)

■ Nombre de travailleurs intérimaires (121, 123 et 124)

Activités	Directions Fonctionnelles			Directions Ingénierie et Aménagement			Directions Escal et Aéroportuaire		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Nombre moyen mensuel de travailleurs intérimaires	23	16	30	31	22	37	117	29	47
Moyenne mensuelle par intérimaire en nombre de jours	19	19	20	19	19	19	12	13	13

Nombre total d'intérimaires cumulé sur l'année : 1 363

■ Nombre de stagiaires (122)

	2008	2009	2010
Stages étudiants*	209	242	306
Stages d'observation (3 ^{ème})	242	186	234

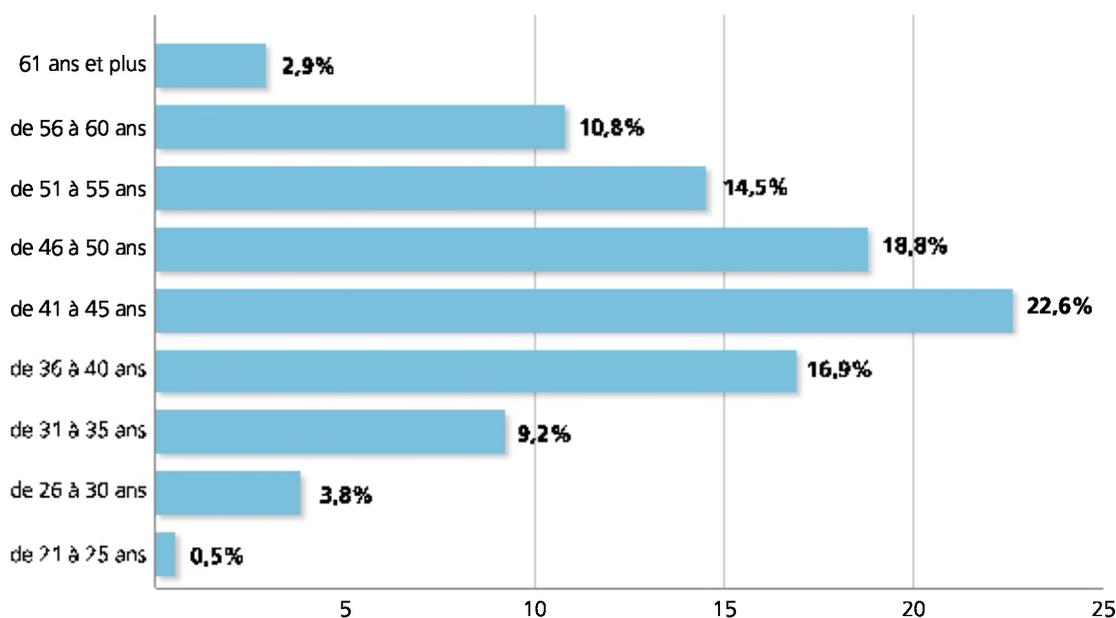
* En 2010, 306 stagiaires ont effectué 326 stages.

Répartition de l'effectif par âge et ancienneté (116 et 117)

Age et ancienneté moyens en 2010 (116 et 117)

Catégories	Age			Ancienneté		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	46,9	43,6	45,8	14,7	14,0	14,5
Haute Maîtrise	45,9	46,5	46,0	18,8	21,2	19,5
Maîtrise	43,9	44,6	44,2	16,5	19,5	17,7
Exécution	43,5	41,6	42,5	14,3	14,3	14,3
Ensemble	45,0	44,3	44,8	16,6	18,1	17,2

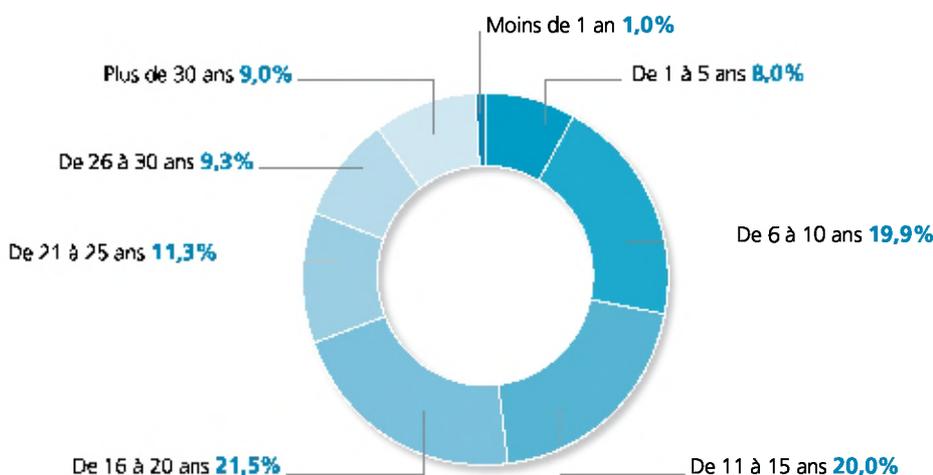
Age - Répartition par tranche d'âge (116)



Age - Répartition par catégorie professionnelle en % (116)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Ensemble		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Moins de 25 ans	0,5	0,3	0,3	0,2	0,0	0,0	1,1	0,6	0,7	1,6	0,6	1,4	0,9	0,4	0,5
De 25 à 49 ans	67,5	66,4	65,0	70,1	69,6	67,7	75,8	75,2	73,2	82,0	80,7	77,4	74,1	73,0	70,9
De 50 à 60 ans	27,4	28,0	29,5	28,1	28,9	30,1	22,4	23,4	24,9	15,6	17,9	19,8	23,5	24,8	26,4
Plus de 60 ans	4,6	5,3	5,2	1,6	1,5	2,2	0,7	0,8	1,2	0,8	0,8	1,4	1,6	1,8	2,2

■ Ancienneté - Répartition de l'effectif par tranche d'années d'ancienneté en 2010 (117)



■ Ancienneté - Répartition par catégorie professionnelle en % (117)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Moins de 6 ans	23,0	21,5	17,5*	8,1	6,2	4,8	12,8	10,2	7,4	22,3	15,0	11,8	15,0	11,7	9,0
De 6 à 10 ans	26,1	23,3	25,8	18,5	16,2	15,4	17,6	17,8	17,5	29,0	30,3	28,6	21,4	20,3	19,9
De 11 à 15 ans	16,2	19,5	21,2	16,3	18,2	19,3	18,3	18,5	19,4	17,4	20,4	21,7	17,3	18,8	20,0
De 16 à 20 ans	13,4	14,4	13,6	22,6	24,0	21,8	24,3	26,6	25,2	17,3	19,0	19,8	20,8	22,7	21,5
De 21 à 25 ans	8,4	8,3	8,8	10,5	10,5	13,1	9,8	9,0	12,1	6,2	5,7	8,1	9,1	8,8	11,3
De 26 à 30 ans	4,1	4,9	6,0	10,5	11,7	12,1	9,2	10,3	10,0	4,7	5,2	5,9	7,9	9,0	9,3
Plus de 30 ans	8,8	8,1	7,1	13,4	13,2	13,5	8,0	7,6	8,4	3,0	4,4	4,1	8,6	8,7	9,0

* En 2010, 17,5% des cadres avaient une ancienneté inférieure à 6 ans.

Embauches (131, 132 et 133)

■ Répartition par catégorie professionnelle (131, 132 et 133)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Contrats CDI	45	21	39	11	2	4	34	5	15	30	22	30	120	50	88
Contrats CDD	1	2	4	5	0	2	6	0	0	172	20	9	184	22	15
Nombre total d'embauches	46	23	43	16	2	6	40	5	15	202	42	39	304	72	103
Dont salariés de moins de 25 ans	8	4	6	2	0	1	20	1	9	73	10	13	103	15	29

■ Pourcentage des embauches de salariés de moins de 25 ans par rapport au total des embauches (133)

2008	2009	2010
33,9	20,8	28,2

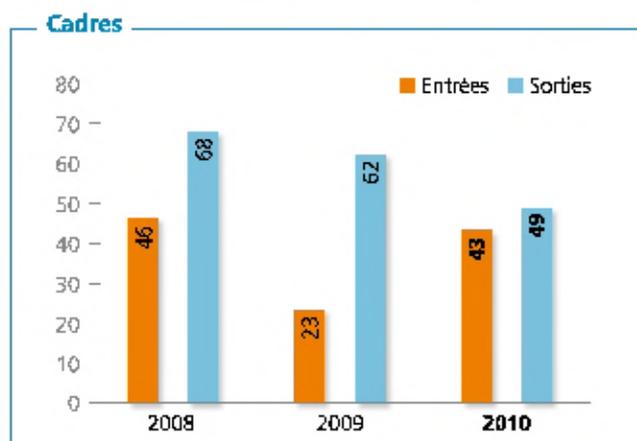
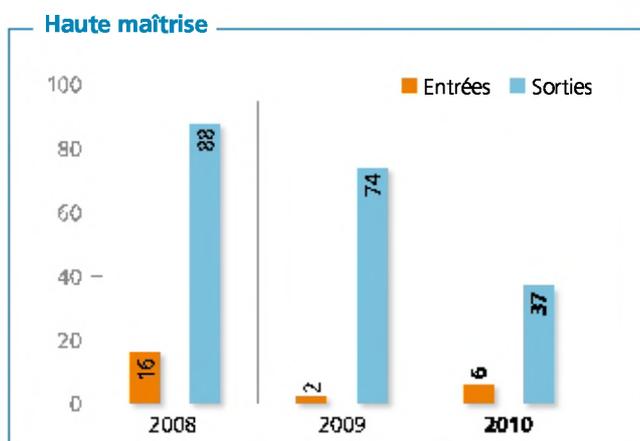
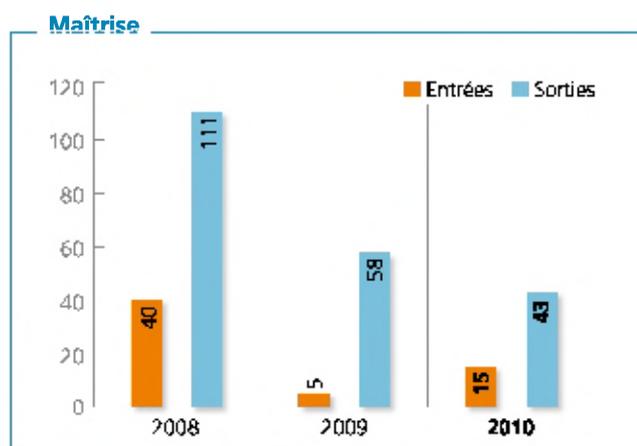
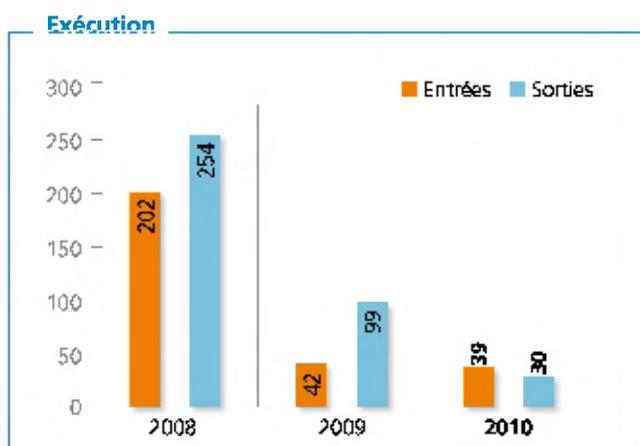
Départs (141, 142, 144, 145, 146, 148 et 149)

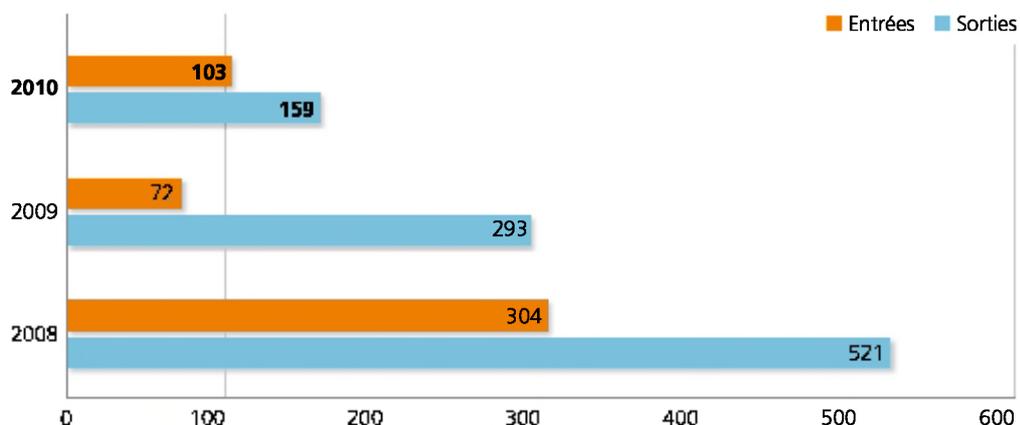
■ Répartition par motif et par catégorie professionnelle (141, 142, 144, 145, 146, 148 et 149)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Démissions	35	19	17	10	6	3	20	5	2	14	7	3	79	37	25
Mobilités extérieures au titre du plan Escala	2	2	0	4	4	0	8	2	0	46	17	0	60	25	0
Rupture conventionnelle	-	1	1	-	2	2	-	4	6	-	3	2	-	10	11
Licenciements	2	8	8	6	5	6	10	8	8	9	5	13	27	26	35
Départs période d'essai	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	4	2	0
Pré retraites y compris Plan Escala	8	12	2	40	29	1	38	17	7	18	5	0	104	63	10
Retraites y compris Plan Escala	18	17	19	19	21	18	24	19	16	7	4	8	69	61	61
Décès	1	0	1	5	5	5	2	3	4	1	3	3	9	11	13
Fins de contrats	0	2	1	4	2	2	8	0	0	157	54	1	169	58	4
Total	68	62	49	88	74	37	111	58	43	254	99	30	521	293	159

Mouvements de personnel - Entrées/Sorties

■ Répartition par catégorie professionnelle



Ensemble du personnel

Promotions (151)
■ Répartition par catégorie/groupe professionnel d'accueil* (151)

	2008	2009	2010
Exécution Principale	6	9	5
Maîtrise	109	177	100
Haute Maîtrise	126	104	88
Haute Maîtrise Principale	47	41	28
Cadres IIIA	32	32	26
Cadres IIIB	32	14	27
Chefs de Départements	12	4	3
Directeurs	3	1	1
Total	367	382	278

* À Aéroports de Paris, certains changements de groupe ou de catégorie ne donnent pas lieu à promotion.

Taux de promotion (151)
■ Par rapport à l'effectif moyen total en % (151)

	2008	2009	2010
	4,8	5,2	3,8

■ Par rapport à l'effectif moyen de la catégorie d'origine en % (151)

		2008	2009	2010
Exécution Simple		25,8	26,1	28,6
Exécution Principale		6,9	14,5	9,5
Maîtrise		3,5	3,3	2,7
Haute Maîtrise		5,3	4,1	3,2
Cadres	Cadres IIIA	ND	ND	3,6
	Cadres IIIB	ND	ND	0,8
	Chefs de départements	ND	ND	1,3
Ensemble		4,8	5,2	3,8

Chômage (161 et 162)

Aéroports de Paris n'a jamais connu de chômage ni de chômage partiel.

Licenciements économiques (143)

Il n'y a pas eu de licenciement économique à Aéroports de Paris en 2010.

Absentéisme (181, 183, 184, 185, 186, 187 et 188)

■ Nombre de jours d'absence par cause et par catégorie professionnelle (181, 183, 184, 185, 186, 187 et 188)

Causes	Catégories professionnelles	2008		2009		2010	
		Jours	Heures	Jours	Heures	Jours	Heures
Maladie	Cadres	6 354	35 586	7 200	39 796	7 371	40 681
	Haute Maîtrise	20 809	110 912	19 150	104 671	22 645	123 765
	Maîtrise	45 200	238 460	41 785	225 451	47 926	258 410
	Exécution	27 493	141 446	27 073	139 278	25 359	126 629
	Total	99 856	526 405	95 208	509 196	103 301	549 485
Maternité	Cadres	2 897	17 212	2 161	13 373	2 163	12 817
	Haute Maîtrise	2 179	15 155	1 633	11 932	1 747	12 356
	Maîtrise	5 337	32 790	5 063	30 956	3 594	22 489
	Exécution	6 071	32 975	5 662	31 260	4 277	23 191
	Total	16 484	98 132	14 519	87 521	11 781	70 853
Accidents du travail et de trajet	Cadres	358	1 881	490	2 694	711	3 831
	Haute Maîtrise	2 303	12 471	2 292	12 686	3 307	18 462
	Maîtrise	4 268	23 095	6 825	36 793	5 309	30 191
	Exécution	5 001	26 072	4 091	21 476	4 059	21 829
	Total	11 930	63 519	13 698	73 649	13 386	74 313

Causes (suite)	Catégories professionnelles	2008		2009		2010	
		Jours	Heures	Jours	Heures	Jours	Heures
Congés autorisés*	Cadres	1 009	5 394	1 037	5 954	918	5 875
	Haute Maîtrise	2 452	14 301	2 389	16 477	2 287	16 490
	Maîtrise	3 868	25 057	3 773	28 557	3 499	28 791
	Exécution	2 206	14 421	1 809	13 280	1 624	11 279
	Total	9 535	59 174	9 008	64 268	8 328	62 435
Autres absences	Cadres	243	1 754	125	595	212	1 273
	Haute Maîtrise	439	3 623	464	1 570	589	1 961
	Maîtrise	1 484	12 149	1 792	8 622	1 900	7 361
	Exécution	1 100	9 838	1 089	5 466	1 061	6 178
	Total	3 266	27 364	3 470	16 253	3 762	16 773
Ensemble	Cadres	10 862	61 828	11 013	62 412	11 375	64 477
	Haute Maîtrise	28 182	156 461	25 928	147 336	30 575	173 034
	Maîtrise	60 157	331 552	59 238	330 379	62 228	347 243
	Exécution	41 871	224 752	39 724	210 760	36 380	189 106
	Total	141 072	774 594	135 903	750 887	140 558	773 859
Nombre moyen par salarié	Cadres	8,9	50,6	9,0	51,5	9,3	52,5
	Haute Maîtrise	13,8	76,8	12,8	73,4	15,1	85,3
	Maîtrise	20,6	113,6	20,4	115,3	21,5	119,7
	Exécution	28	150,1	37,0	166,7	33,8	175,9
	Total	18,4	101,0	18,8	102,2	19,4	107,0

* Art. 16 du Statut : décès, mariage, déménagement, etc.

En ce qui concerne la répartition des absences, il convient de préciser que :

- les repos compris dans une période d'absence ne sont pas comptabilisés,
- les congés de maladie de longue durée sont compris dans les absences pour maladie. Ils représentaient :

	2008	2009	2010
Nombre de jours	26 812	27 891	24 316
Nombre d'heures	130 438	142 256	123 128

Taux d'absentéisme

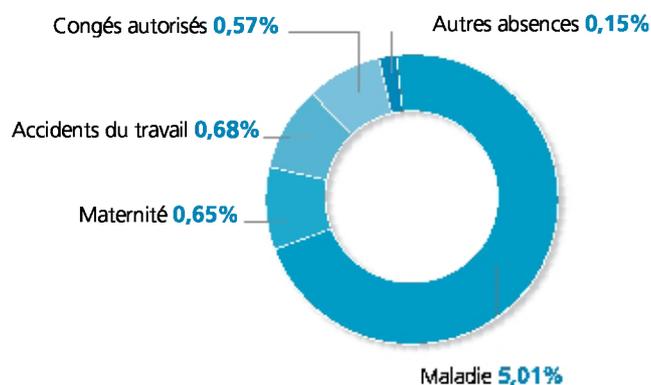
Le calcul du taux se fait par le rapport : nombre d'heures d'absences / temps de travail dû en heures.

■ Répartition par cause et par catégorie professionnelle en % en 2010 (181, 183, 185, 186, 187 et 188)

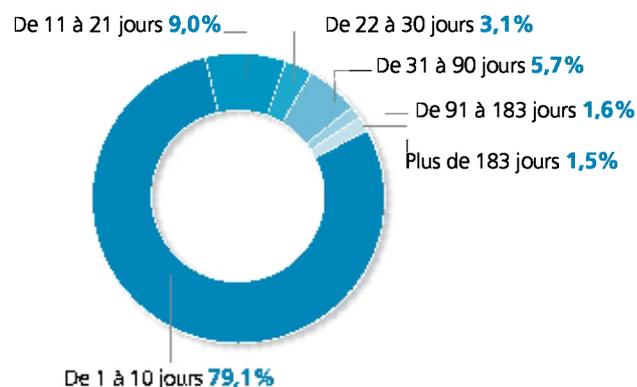
Causes	Cadres	Haute Maîtrise	Maîtrise	Exécution	Moyenne d'ensemble
Maladie	2,37	4,04	5,49	8,62	5,01
Maternité	0,75	0,40	0,48	1,57	0,65
Accidents du travail	0,22	0,60	0,64	1,49	0,68
Congés autorisés	0,34	0,55	0,60	0,77	0,57
Autres absences	0,07	0,06	0,16	0,42	0,15
Total	3,75	5,65	7,37	12,87	7,06*

* En 2010, la maladie représentait 5,01% sur un total de 7,06%.

■ Répartition par cause en 2010 (181, 183, 185, 186, 187 et 188)



■ Répartition du nombre des arrêts de maladie en 2010, selon la durée de l'absence (184)



Nombre de travailleurs concernés par l'obligation d'emploi (171 et 172)

	2008	2009	2010
Nombre de travailleurs concernés par l'obligation d'emploi	278	295	320
Dont reconnus handicapés	123	140	147

En outre, en 2010, huit travailleurs reconnus handicapés ont bénéficié de contrats aidés, un de formation en alternance et sept de stages.



Rémunération et charges accessoires

Mode de calcul des rémunérations (231 et 232)

Tout le personnel titulaire d'Aéroports de Paris est payé au mois sur la base de l'horaire légal (35 heures hebdomadaires depuis le 1^{er} janvier 2000).
La rémunération annuelle est celle versée aux salariés pendant l'année considérée et présents à plein temps les douze mois

de cette même année. Des rémunérations versées au titre de l'année précédente peuvent être, en particulier, prises en compte. Il n'y a pas, à Aéroports de Paris, de personnel dont la rémunération dépende du rendement.

Augmentation des salaires en 2010

Depuis le début de l'année 2010, l'augmentation de la valeur de référence exprimée par rapport à la valeur atteinte au 31 décembre 2009 a été de + 1,4% au 1^{er} janvier 2010.

Des mesures indiciaires ont également été prises en faveur des bas salaires et une prime exceptionnelle a été versée aux salariés en fin de grille.

Grille des rémunérations au 31 décembre 2010 (213)

Les primes d'ancienneté ne sont pas intégrées dans les montants ci-dessous :

Catégories	Groupes	Echelons	Rémunération brute mensuelle (Traitement de base)	Moyenne mensuelle des primes IC - PFA - ASS ou GFA*
Cadres	IV	408	7 148 €	1 721 €
		401	3 874 €	933 €
	IIIB	319	5 799 €	1 397 €
		308	2 748 €	662 €
	IIIA	315	4 361 €	1 050 €
		301	1 883 €	453 €
Haute Maîtrise	IIC2	265	3 251 €	880 €
		259	2 388 €	647 €
	IIC1	262	2 835 €	768 €
		256	1 922 €	521 €
Maîtrise	IIB	259	2 388 €	647 €
		251	1 470 €	398 €
Exécution Principale	IB2	126 (C, P, S, E)	1 682 €	456 €
		110	1 285 €	348 €
Exécution Simple	IB1	120 (C, P, S)	1 497 €	405 €
		110	1 285 €	348 €

* IC : indemnité complémentaire payée en juin - PFA : prime de 13^{ème} mois payée en décembre.
ASS : assiduité au taux de 10% (non cadres) - GFA : gratification cadres au taux de 7%, hors part variable.

Rémunérations mensuelles moyennes nettes (211)

La rémunération mensuelle moyenne a été calculée, comme le demande la loi sur le bilan social, à partir de «la somme des salaires nets» effectivement perçus pendant l'année par le salarié (au sens de la déclaration annuelle des salaires).

La méthode de calcul utilisée élimine de l'effectif pris en compte les salariés embauchés ou ayant quitté l'entreprise en cours d'année ainsi que les salariés à temps partiel dont la rémunération annuelle n'est pas, de ce fait, significative.

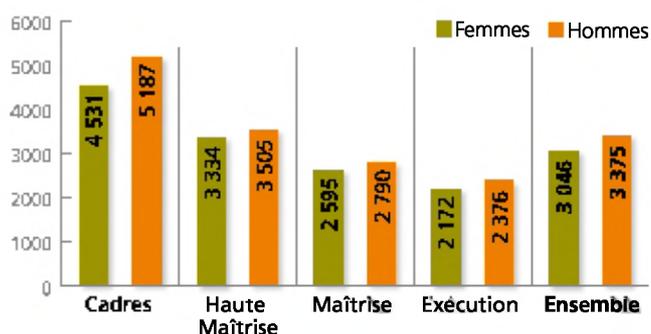
Niveau mensuel moyen des salaires nets (211)

Par catégorie professionnelle et par sexe en € (211)

	Cadres*			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Hommes	5 298	5 173	5 187	3 397	3 442	3 505	2 659	2 741	2 790	2 274	2 304	2 376	3 258	3 317	3 375
Femmes	4 614	4 485	4 531	3 248	3 297	3 334	2 527	2 567	2 595	2 125	2 164	2 172	2 919	3 000	3 046
Ensemble	5 096	4 967	4 985	3 356	3 402	3 457	2 615	2 685	2 726	2 213	2 252	2 299	3 149	3 219	3 271

* En 2010 : hors part variable 2010 des cadres non-dirigeants, versée en 2011.

Répartition par sexe en 2010 en € (211)

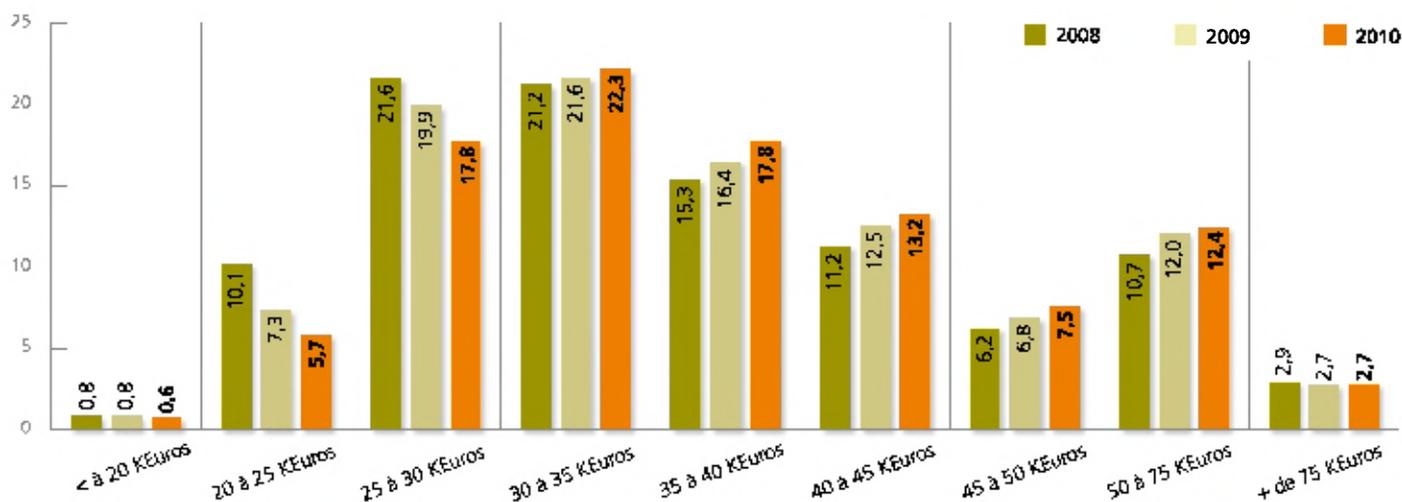


Tranches de rémunération annuelle nette Répartition de l'effectif* en %

	2008	2009	2010
Plus de 40 000 €	31,0	34,0	35,8
De 20 000 à 40 000 €	68,2	65,2	63,6
Moins de 20 000 €	0,8	0,8	0,6

* Salariés CDI et CDD inscrits à l'effectif pendant toute l'année.

Répartition de l'effectif par tranche de rémunération annuelle nette en % (211)



Rapport entre le total des 10% des salaires annuels nets les plus élevés et le total des 10% des salaires nets les moins élevés (221)

RATIO 2008* = 3,1	RATIO 2009 = 3,08	RATIO 2010 = 3,01
-------------------	-------------------	-------------------

Hors mandataires sociaux.

* Hors mesures "pouvoir d'achat" (loi du 8 février 2008) : 2,94.

Montant brut global des dix rémunérations les plus élevées (222)

2008*	2009	2010
2 421 917 €	2 192 695 €	2 212 990 €

* Hors mesures "pouvoir d'achat" (loi du 8 février 2008) : 2 152 761 €.

Répartition des primes à périodicité non mensuelle* (212)

■ Par catégorie professionnelle et par sexe en 2010 (212)

Le pourcentage des primes à caractère non mensuel par rapport à la somme des salaires versés se répartit comme ci-dessous :

Catégories	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	17,9	17,9	17,9
Haute Maîtrise	12,2	11,4	11,6
Maîtrise	11,9	10,7	11,1
Exécution	11,1	10,0	10,5
Ensemble	13,3	12,8	13,0

* Indemnité complémentaire, prime de fin d'année (13^{ème} mois), gratification cadres.

Intéressement (261 et 262)

	2008	2009*	2010**
Montant global de l'intéressement en €	11 907 359	10 373 738	9 163 928
Montant moyen brut de la prime d'intéressement par salarié bénéficiaire en €	1 680	1 523	1 366

* En outre, versement en juillet 2009, d'une prime de 210 € par salarié bénéficiaire pour un montant global de 1 540 644 €.

** Y compris versement d'un supplément d'intéressement de 3,5 M€.

Plan d'Épargne Entreprise

	2008	2009	2010
Montant global de l'abondement en €	3 078 009	3 702 296	3 484 206
Montant maximum de l'abondement par salarié bénéficiaire en €	1 300	1 560	1 400

Plan d'Épargne Groupe

	2008	2009	2010
Montant global de l'abondement en €	-	-	-
Plafond individuel de l'abondement en €	-	-	-

Participation (261 et 262)

	2008	2009	2010
Réserve spéciale de participation en €	7 746 360	8 990 626	10 587 926
Montant moyen brut des droits en €	1 093	1 320	1 578

Actionnariat salarié (263)

Part du capital après l'offre réservée aux salariés et anciens salariés (août 2006) : **2,4%**

Part du capital au 31 décembre 2010 : **2,2%**

Proportion de salariés d'Aéroports de Paris actionnaires : **82%**

Avantages sociaux dans l'entreprise (241)

Les avantages sociaux applicables aux différentes catégories de personnel sont précisés par le Statut du Personnel.

	3 jours selon le code de la Sécurité Sociale
Délais de carence maladie	Art. 14
Indemnisation des jours fériés	Art. 15
Congés annuels payés	Art. 16
Congés pour événements familiaux	Art. 22
Prime d'ancienneté	Art. 24
SUFA	Art. 32
Indemnité de départ à la retraite	Art. 34
Préavis et indemnités de licenciement	Art. 37-38
Indemnisation de la maladie	Art. 39
Congé de maternité	Art. 41
Prévoyance	

Versements effectués à des entreprises (personnel extérieur) (242)

Versements en €	2008	2009	2010
Escale	1 735 841	79 935	0
Autres	7 395 884	6 411 515	10 083 018
Total	9 131 725	6 491 450	10 083 018

Les versements effectués à des entreprises (personnel extérieur) comprennent l'ensemble du compte 621.

Charge salariale globale (251)

	2008	2009	2010
Frais de personnel	491 999 279 €	493 922 209 €	499 969 009 €
Chiffre d'affaires	2 251 987 099 €	2 322 673 053 €	2 385 118 423 €
Ratio	= 0,218	= 0,213	= 0,210

Les frais de personnel comprennent l'ensemble du compte 64, hors frais de transport et indemnités kilométriques, et hors intéressement.



Conditions d'hygiène, de sécurité et de travail

Nombre d'accidents de travail avec arrêt et de journées perdues (311 et 312)

Par catégorie professionnelle (311)

	Cadres			Haute Maîtrise et Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	4	5	5	122	108	92	55	47	54	181	160	151
Nombre de journées perdues*	220	406	231	4 489	6 425	6 578	4 050	3 351	3 572	8 759	10 182	10 381

* Y compris les journées perdues au titre d'accidents de travail survenus les années précédentes, (ce qui explique les écarts avec les chiffres du tableau p.12/13).

Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées à l'entreprise (313)

2008	2009	2010
14	24	19

Nombre d'accidents mortels (314)

2008	2009	2010
0	1 accident de travail 1 accident de trajet	0

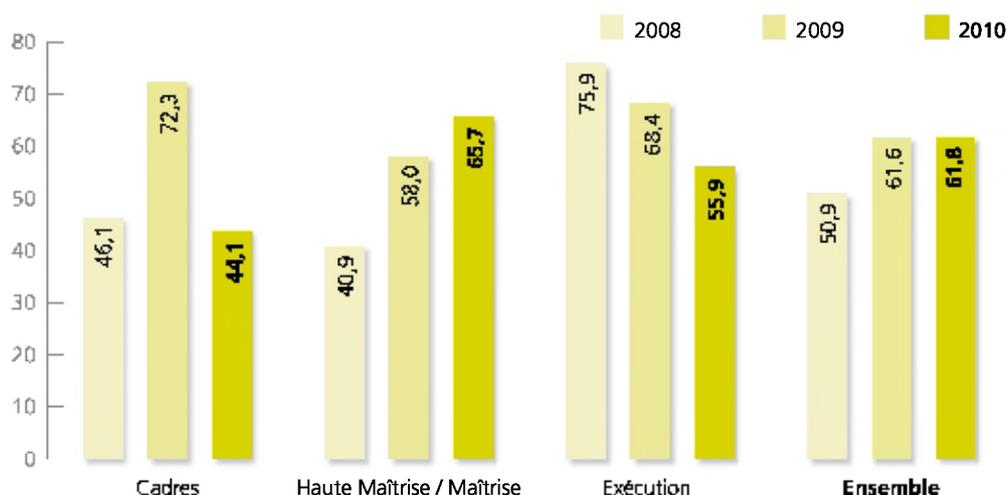
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt et de journées perdues (315)

	Cadres			Haute Maîtrise et Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt	3	1	6	29	28	29	7	15	13	39	44	48
Nombre de journées perdues*	103	28	254	1 683	1 463	1 366	657	892	174	2 443	2 383	1 794

* Y compris les journées perdues au titre d'accidents de trajet survenus les années précédentes.

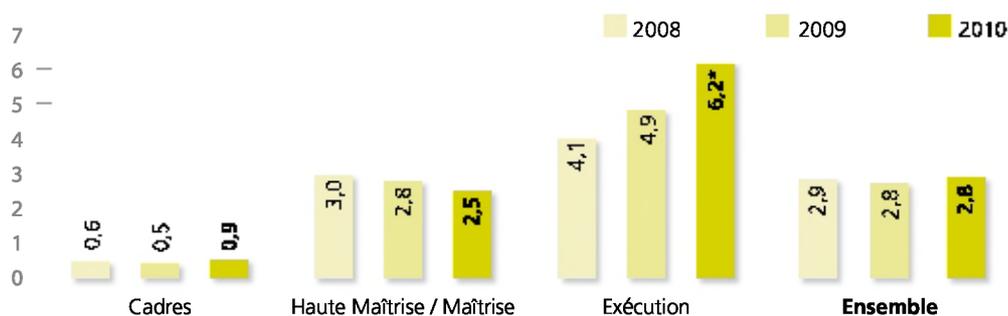
Nombre moyen de jours d'arrêt (311)

Par accident (311)



Taux d'accidents avec arrêt (311)

Par catégorie professionnelle en % de l'effectif (311)



* En 2010, on dénombre 6,2 accidents avec arrêt pour 100 salariés de la catégorie exécution.

Répartition des accidents de travail par motif (321, 322, 323, 324, 325, 326 et 327)

Causes	Code	Accidents de travail en %		
		2008	2009	2010
Existence de risques graves	32 à 40	0,0	0,0	0,7
Chutes avec dénivellation	02	30,4	16,9	23,2*
Occasionnées par des machines	09 à 31	0,0	1,2	2,6
Circulation, manutention, stockage	01-03-04-06-07	48,1	50,1	49,0
Occasionnées par des objets, masses, particules en mouvement accidentel	05	8,8	15,0	3,3
Activité circulation sur voie publique du travailleur	08	3,3	3,8	2,7
Autres cas**		9,4	13,0	18,5
Total		100	100	100

* En 2010, 23,2% des accidents du travail sont dus à des chutes avec dénivellation.

** Accidents non traités dans la nomenclature, ou déclaration non classée faute de données suffisantes.

Evolution du taux de fréquence (Tf) et du taux de gravité (Tg) (311 et 312)

		2008	2009	2010
Tf	Nombre d'accidents avec arrêt* x 1 000 000	16,80	15,50	14,60
	Nombre d'heures travaillées			
Tg	Nombre de journée perdues* x 1 000	0,81	0,99	1,00
	Nombre d'heures travaillées			

* Hors accidents de trajet.

Maladies professionnelles (331 et 332)

		2008	2009	2010
Maladies professionnelles déclarées		6	11	8
Causes	Lombalgie = 1 Surdité = 3 TMS = 2		Amiante = 1 Surdité = 1 TMS = 9	Amiante = 1 Asthme = 1 Risques psychosociaux = 1 Surdité = 1 TMS = 3 dont 1 rechute
	Affections pathologiques à caractère professionnel	0	0	0
Causes		-	-	-
Déclaration de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles		0	0	0
Causes		-	-	-

Surveillance médicale - Santé au travail (461)

	2008	2009	2010
Nombre de salariés ayant bénéficié d'examens systématiques*	7 494	5 595	5 725
Personnel assujetti à une surveillance médicale renforcée	5 102	4 385	4 270
Nombre d'examens complémentaires	3 382	2 663	1 905

* En 2010, ce nombre comprend :

- Visites annuelles = 3 191
- Visites d'embauche = 183
- Visites de reprise = 1 064
- Visites à la demande du salarié ou de l'employeur = 1 287

Le service de Santé au travail consacre, réglementairement, un tiers de son temps à l'analyse et à l'intervention en milieu de travail (462).

Nombre de salariés inaptes définitivement à tenir leur emploi (471 et 472)

	2008	2009	2010
Invalidités 2 ^{ème} catégorie	19	19	21
Reclassements sur un autre emploi	13	11	19
Total	32	30	40

Surveillance médicale - Conditions physiques de travail (exposition au bruit) (431, 432, 433 et 434)

	2008	2009	2010
Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 86 dB	2 299	2 324	2 228
Nombre d'audiogrammes effectués par la médecine du travail	1 931	1 563	1 011
Nombre de journées moyennes (vacations) de mesures de bruit réalisées sur les salariés à leur poste de travail	NC	NC	NC
Nombre de personnes sur lesquelles ont été établies des mesures de bruit	NC	NC	NC

Il n'y a pas eu, au cours des trois années considérées, de modification de l'organisation du travail au sens du bilan social (441).

Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures en 2010 (435)

	Nombre de prélèvements	Nombre d'analyses
Eau potable (compteurs et points de distribution)	486	8 500
Eau potable avitaillement	70	1 260
Eau chaude sanitaire en bâtiments	384	384
Tours aéro-réfrigérantes en centrale	45	53
Eaux pluviales	988	6 066
Eaux usées	174	1 586
Eaux de nappes souterraines	156	3 715
Prélèvements atmosphériques amiante	107	107

Nombre de CHSCT et nombre de réunions (341 et 342)

	2008	2009	2010
Nombre de réunions	62	74	73
Dont réunions extraordinaires	24	31	27
Dont réunions complémentaires	2	7	11

En 2006 (accord du 31 mai 2006), ont été mis en place huit CHSCT et un CHSCT de coordination, dans le cadre de la décentralisation de cette instance au sein de l'entreprise.

En 2010, à noter également :

- 1 réunion commune d'information/consultation pour les CHSCT Sud
 - 1 réunion commune d'information/consultation pour les CHSCT Nord
 - 2 réunions communes d'information pour les CHSCT Nord et Sud sur le projet de rémunération des cadres et sur le projet d'accord égalité professionnelle hommes/femmes
- } sur le projet d'accord sur l'emploi des personnes handicapées

Les CHSCT ont été consultés lors d'un CHSCT de coordination sur la Radioprotection pour la désignation des Personnes Compétentes en Radioprotection.

Dépenses de sécurité et amélioration des conditions de travail (352)

Somme des dépenses de sécurité effectuées dans l'entreprise au sens du Code du Travail :

	2008	2009	2010
Sommes des dépenses en €	5 679 740	7 540 330	7 818 130
<i>Dont mise en conformité</i>	1 566 000	1 663 200	1 398 180

Taux et montants des cotisations accidents de travail (317)

Taux selon terrain

	2008	2009	2010
Siège	1,02	1,03	1,07
Paris - Orly	1,46	1,35	1,24
Paris - Charles de Gaulle	1,64	1,63	1,62
Paris - Le Bourget	2,63	3,63	4,21
Persan-Beaumont	0,98	0,99	1,02
Toussus-le-Noble	0,98	0,99	1,02
Chavenay	0,98	0,99	1,99
Issy-les-Moulineaux	0,98	0,99	1,02
Pontoise Corneilles-en-Vexin	1,62	1,53	1,44
Meaux	0,98	0,99	1,02
Lognes	0,98	0,99	1,02
Montant total des Cotisations Accidents de Travail en M d'€	4,94	4,67	4,77

Effectifs formés à la sécurité (nombre d'actions stagiaires) (351)

	2008	2009	2010
Plan de prévention EU/EE	83	50	35
Coordination SPS	3	5	14
Sécurité sur les chantiers	-	77	70
Contrôle des entreprises extérieures / Sécurité et prévention des risques professionnels	139	87	-
Analyse des accidents du travail	14	20	-
Mieux gérer les accidents du travail et les maladies professionnelles RH	38	-	-
Gestes et postures de travail / Postes et postures	222	255	218
Prévention du risque routier	11	27	52
Ergonomie	59	-	18
Prévention, gestion du stress et choc psychologique	41	56	277
Prévenir et gérer les situations d'agression en milieu professionnel	-	-	77
Prévention des risques liés aux alcoolisations en milieu du travail	38	-	-
Conduite de chariots élévateurs de personnel (pemp)	52	59	29
Conduite de grues mobiles + recyclage	12	2	10
Conduite de véhicules tous terrains / conduite hors chemins	21	26	12

Nombre de stagiaires (en heures)	2008	2009	2010
Conduite engins de levage et de manutention	88	55	119
Travail en hauteur	39	82	76
Conduite engins déneigement	288	360	267
Habilitation conduite bateau sur bassin de rétention	2	-	116
Permis C, B-C ET EB poids lourd et super lourd	2	3	5
Permis M aires de manœuvre et P pistes	-	56	145
Formation initiale minimum obligatoire conducteurs routiers FIMO	-	1	1
Formation continue obligatoire conducteurs routiers + Perfectionnement conduite poids lourds	30	30	38
Conduite de véhicule transportant des matières dangereuses Licence ADR préparation + recyclage	4	7	14
Réglementation transport routier de marchandises dangereuses initiale et recyclage	50	56	14
Permis de chasser / Efficacité du tir	20	34	23
Habilitations électriques préparation + recyclage	395	628	548
Habilitations mécaniques et thermiques préparation + recyclage	198	166	100
Signalisation et balisage routier	24	-	63
Sécurité dans l'environnement avion	4	-	-
Atmosphères explosibles	21	-	-
Risques chimiques	-	35	20
Risques radiologiques et ionisants	4	12	31
Gestion du risque amiante	1	164	84
Fluides frigorigènes	-	13	38
Ssiap 1 base + recyclage	69	34	40
Ssiap 2 base + recyclage	32	30	42
Ssiap 3 base + recyclage	12	2	5
Sécurité incendie divers	103	175	55
Manipulation des extincteurs / sensibilisation à la sécurité incendie	67	56	292
Permis feu	85	82	174
Sauvetage secourisme du travail initiale et recyclage	295	448	539
Premiers secours en équipe initiale et recyclage	158	140	235
Moniteurs de secourisme et recyclage	14	23	22
Pédagogie appliquée aux emplois activité de classe 1	-	15	10
Formation initiale des membres du CHSCT	-	54	6
Autres formations domaine HSCT	54	70	148
Total	2 792	3 475	4 082



Autres conditions de travail

Durée du travail (indicateur 411)

La durée du travail résulte de l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT), signé le 31 janvier 2000 (avenant du 7 octobre 2007), complété de l'accord sur la journée de solidarité du 29 mars 2005 et avenant du 6 novembre 2008, et de la prise en compte de 14 heures de réduction du temps de travail, prévues par une note annexe pour les personnels non cadres.

Elle est de :

- **1 569 heures** par an pour les personnels non cadres en horaires administratif, d'atelier et semi-continu (1 576 – 14 + 7),

- **1 501 heures** par an pour les personnels non cadres en horaire continu (1 508 – 14 + 7),
- **204 jours** par an pour les personnels cadres (203 + 1).

Des avenants régissent les situations propres à certains salariés, notamment ceux du service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports (SSLIA, accord du 6 avril 2001 modifié par l'accord du 28 décembre 2006), ceux des services médicaux d'urgence (SMU, accord du 30 janvier 2002 et avenant du 22 décembre 2008) et ceux des standards téléphoniques (accord du 24 juillet 2001).

Nombre moyen de jours de congés annuels (416)

La durée du congé annuel est de 27 jours ouvrés pour le personnel administratif et d'atelier, et de 30 jours ouvrables pour le personnel en service continu ou semi-continu.

Ce chiffre ne prend pas en compte un certain nombre de congés supplémentaires (bonification pour jours pris hors période et congés spéciaux).

Nombre de jours fériés (417)

	2008	2009	2010
Nombre de jours fériés (hors samedi et dimanche)	9	9	7

S'y ajoute une journée spéciale pour la fête de l'arbre de Noël organisée par le Comité d'Entreprise.

Repos compensateur (412)

Le tableau ci-dessous indique le nombre de jours de repos compensateurs pris au titre des heures supplémentaires :

	2008	2009	2010
	1 650	1 984	1 734

Horaires individualisés (413)

Aucun salarié Aéroports de Paris ne bénéficie d'un système d'horaire individualisé.

Nombre de salariés à temps partiel au 31 décembre (414)

Catégories	2008						2009						2010					
	H	%	F	%	Total	%	H	%	F	%	Total	%	H	%	F	%	Total	%
Cadres	10	1,2	36	9,3	46	3,8	10	1,2	37	9,5	47	3,9	14	1,7	45	11,1*	59	4,8
Haute Maîtrise	16	1,2	83	13,1	99	4,9	14	1,0	89	14,3	103	5,1	24	1,7	91	14,2	115	5,7
Maîtrise	29	1,7	247	21,8	276	9,6	20	1,1	279	23,9	299	10,3	39	2,3	316	26,7	355	12,2
Exécution	14	2,1	235	31,5	249	17,6	18	3,3	216	36,6	234	20,5	24	4,8	200	38,7	224	22,0
Total	69	1,5	601	20,7	670	8,9	62	1,4	621	22,4	683	9,4	101	2,3	652	23,7	753	10,5

* 11,1% des femmes cadres, en 2010, travaillent à temps partiel.

Nombre de salariés bénéficiant de 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs (415)

Environ 65% du personnel (salariés travaillant en horaire administratif et d'atelier) bénéficient tout au long de l'année de 2 jours consécutifs de repos hebdomadaire.

Type d'horaires de travail en 2010

	Hommes		Femmes		Total
	Administratif et atelier	Alternants ou nuit	Administratif et atelier	Alternants ou nuit	
Siège	119	-	189	-	308
Paris - Orly	1 287	521	891	315	3 014
Paris - Charles de Gaulle	1 407	966	702	613	3 688
Paris - Le Bourget	64	48	31	2	145
Autres	18	19	3	0	40
Total	2 895	1 554	1 816	930	7 195

Personnel occupant des emplois à horaires alternants ou de nuit (421)

Nombre de salariés par secteur géographique et par sexe (et % par rapport à l'effectif total) (421)

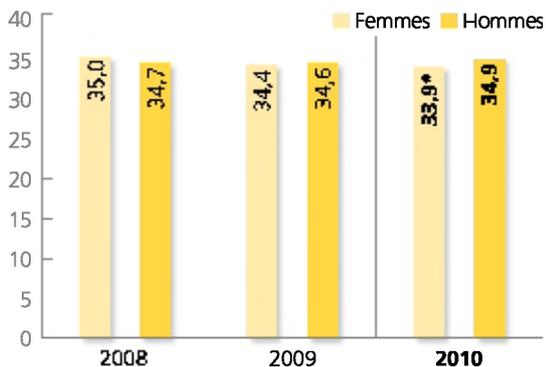
Secteurs	2008			2009			2010		
	H	F	%	H	F	%	H	F	%
Paris - Orly	565	357	28,7	528	319	27,7	521	315	27,7*
Paris - Charles de Gaulle	1 003	656	43,5	964	630	43,1	966	613	42,8
Paris - Le Bourget	45	2	34,8	48	2	35,2	48	2	34,5
Total	1 613	1 015	36,6	1 540	951	36,1	1 535	930	36,0

* En 2010, 27,7% des salariés de Paris - Orly occupent un emploi à horaires alternants ou de nuit.

A noter une différence d'horaire entre Paris - Charles de Gaulle et Paris - Orly. Paris - Charles de Gaulle est ouvert au trafic sans interruption. Paris - Orly observe un couvre-feu de 23h30 à 6h00.

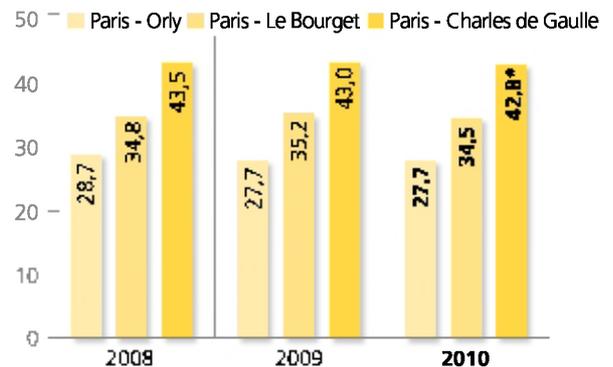
Par ailleurs, il y a proportionnellement plus d'unités en horaire administratif à Paris - Orly qu'à Paris - Charles de Gaulle.

Pourcentage des salariés occupant un emploi à horaires alternants ou de nuit, par sexe



* En 2010, 33,9% des femmes occupent un emploi à horaires alternants ou de nuit.

Pourcentage des salariés occupant un emploi à horaire alternants ou de nuit, par secteur géographique



* En 2010, 42,8% des salariés de Paris - Charles de Gaulle occupent un emploi à horaires alternants ou de nuit.

Personnel occupant des emplois comportant des vacations de nuit (421)

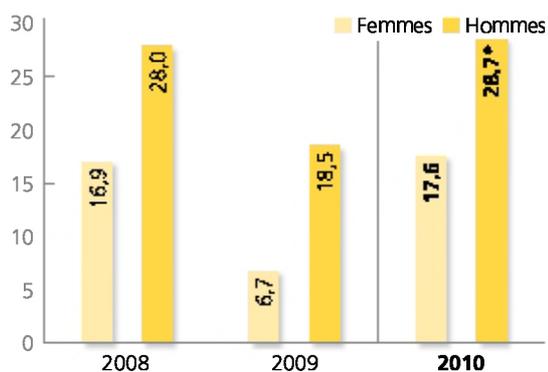
Nombre de salariés travaillant de nuit

Secteurs	2008			2009			2010		
	H	F	%	H	F	%	H	F	%
Paris - Orly	392	84	14,8	403	105	16,6	395	120	17,1*
Paris - Charles de Gaulle	872	405	33,5	854	363	32,9	832	360	32,3
Paris - Le Bourget	38	2	29,6	48	2	35,2	48	2	34,5
Total	1 302	491	25,0	1 305	470	25,7	1 275	482	25,7

* En 2010, 17,1% des salariés de Paris - Orly travaillent de nuit.

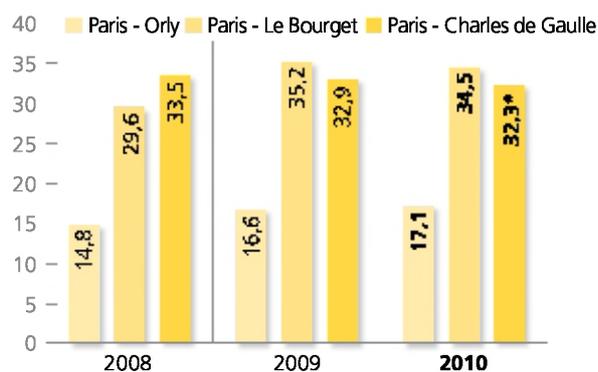
476 salariés de plus de 50 ans occupent des emplois comportant des vacations de nuit (422).

■ Pourcentage des salariés occupant un emploi comportant des vacances de nuit, par sexe



* En 2010, 28,7% des hommes occupent un emploi comptant des vacances de nuit.

■ Pourcentage des salariés occupant un emploi comportant des vacances de nuit, par secteur géographique



* En 2010, 32,3% des salariés de Paris - Charles de Gaulle occupent un emploi comportant des vacances de nuit.

Dépenses d'amélioration des conditions de travail (451, 452 et 453)

	2008	2009	2010
Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail présenté dans l'établissement	ND*	ND	ND
Taux de la réalisation du programme présenté l'année précédente	ND	ND	ND
Investissements réalisés non prévus dans le programme établi l'année précédente	ND	ND	ND

* ND = Non disponible.

Les actions menées au titre de l'hygiène et de la sécurité, et les actions de normalisation des conditions de travail ne sont pas prises en compte dans les actions pour l'amélioration des conditions de travail.



Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue (511)

2008	2009	2010
6,50%	6,08%	6,13%

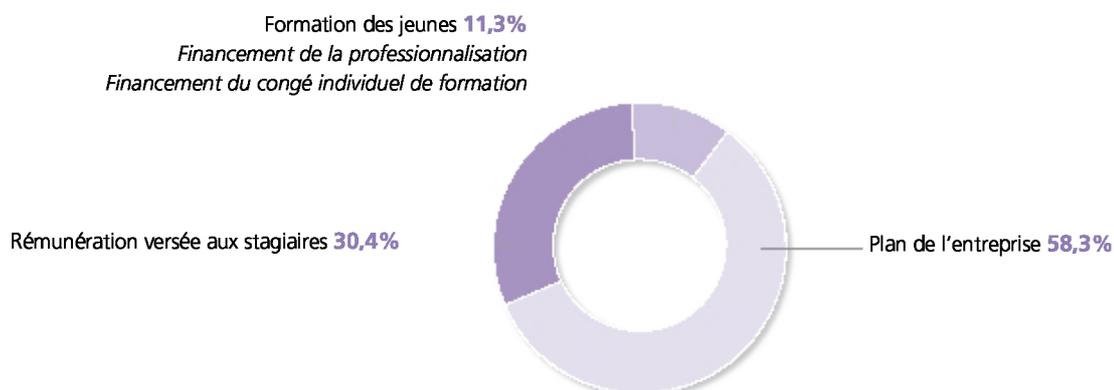
Montant des dépenses totales consacré à la formation continue (512 et 513)

En millions d'euros

	2008	2009	2010
Plan de l'entreprise - frais de stage et dépenses de fonctionnement	12,0	10,8	11,3
Rémunération versée aux stagiaires	6,4	6,0	5,9
Total	18,4	16,8	17,2
Formation des jeunes - financement de la professionnalisation*	1,6	1,6	1,6
Financement du congé individuel de formation*	0,7	0,6	0,6
Total	20,7	19,0	19,4

* Versements auprès d'organismes agréés.

Répartition des dépenses pour l'année 2010

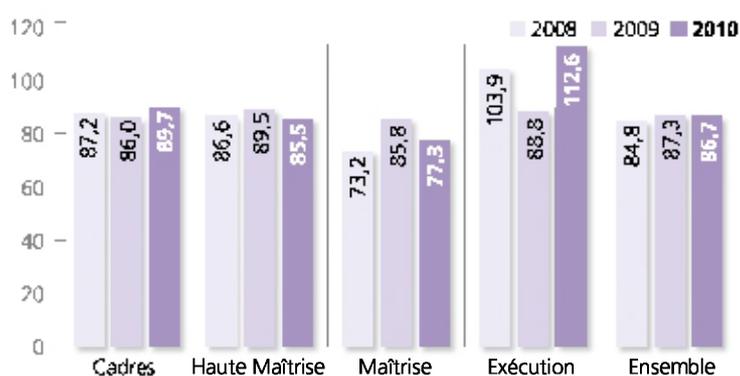


Nombre de stagiaires* (514)

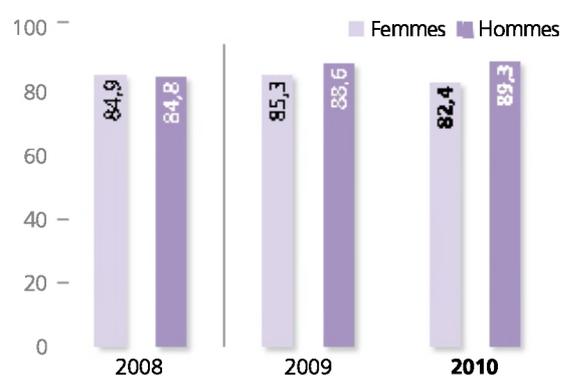
	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Hommes	722	701	737	1 223	1 250	1 275	1 322	1 562	1 375	671	493	587	3 938	3 990	3 974
Femmes	348	345	361	536	543	461	787	934	878	793	522	562	2 464	2 360	2 262
Total	1 070	1 046	1 098	1 759	1 793	1 736	2 109	2 496	2 253	1 464	1 015	1 149	6 402	6 350	6 236

* Un même stagiaire peut suivre un ou plusieurs stages.

■ Pourcentage de salariés ayant suivi un stage, par catégorie professionnelle (514)



■ Pourcentage de salariés ayant suivi un stage, par sexe (514)

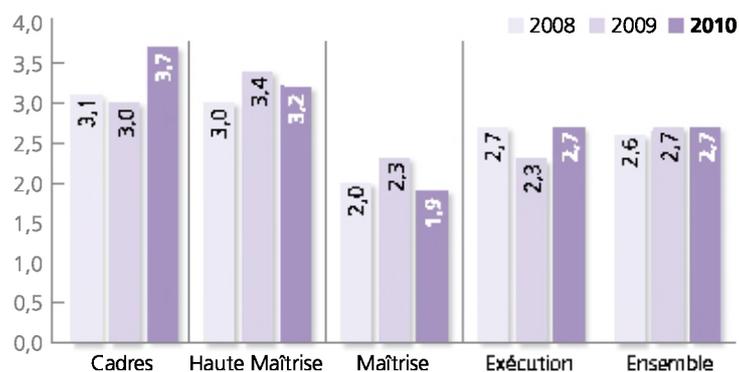


Nombre de stages* (515)

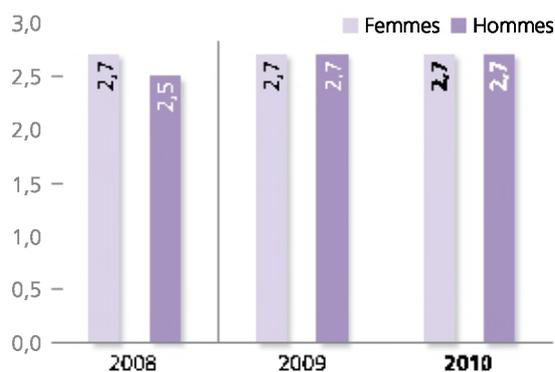
	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Hommes	2 383	2 338	2 771	4 099	4 593	4 695	3 418	4 097	3 162	1 569	1 252	1 397	11 469	12 280	12 025
Femmes	1 446	1 345	1 744	1 962	2 263	1 880	2 222	2 500	2 489	2 188	1 389	1 318	7 818	7 497	7 431
Total	3 829	3 683	4 515	6 061	6 856	6 575	5 640	6 597	5 651	3 757	2 641	2 715	19 287	19 777	19 456

* Un ou plusieurs stages ont pu être effectués par stagiaire au cours de la même année.

Nombre moyen de stages, par catégorie professionnelle (515)



Nombre moyen de stages, par sexe (515)



Nombre d'heures de stage pour formations rémunérées et non rémunérées (515, 516 et 524)

Répartition par catégorie professionnelle (515)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Nombre d'heures	35 630	33 383	36 817	71 837	69 853	67 243	67 914	67 696	54 539	58 897	41 315	32 365	234 278	212 247	190 964
Part en %	15,2	15,7	19,2	30,7	32,9	35,2	29,0	31,9	28,6	25,1	19,5	17,0	100,0	100,0	100,0

Répartition par type de formation (516)

	Congé formation			Plan entreprise			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Nombre d'heures	16 552	24 170	9 622	217 726	188 077	181 342	234 278	212 247	190 964
Part en %	7,1	11,4	5,0	92,9	88,6	95,0	100,0	100,0	100,0

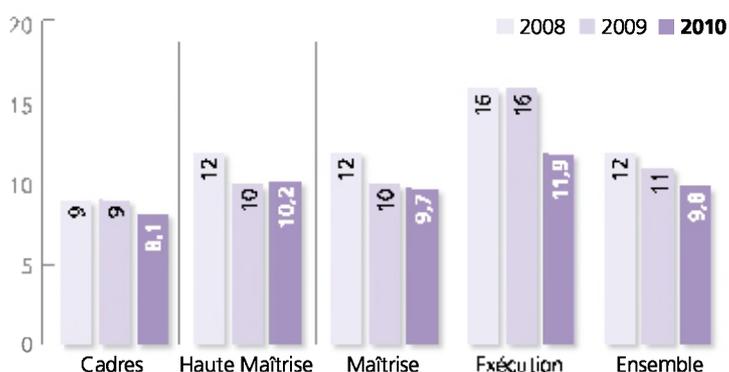
Répartition par sexe (516)

	Hommes			Femmes			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Nombre d'heures	138 188	134 163	119 819	96 090	78 084	71 145	234 278	212 247	190 964
Part en %	59,0	63,2	62,7	41,0	36,8	37,3	100,0	100,0	100,0

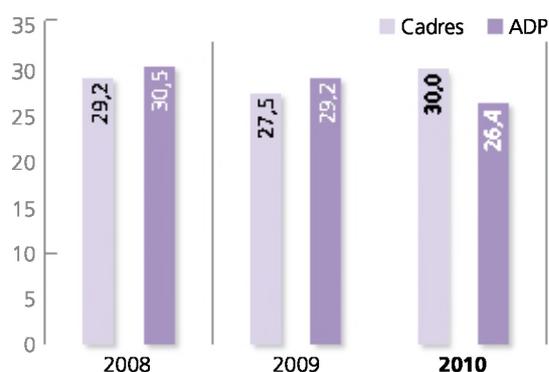
■ Répartition des heures de congé formation par catégorie professionnelle (CIF) (521)

	Cadres			Haute Maîtrise			Maîtrise			Exécution		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Part en %	3,8	4,3	8,4	23,4	20,5	16,5	37,1	31,5	28,4	35,7	43,7	46,7

■ Nombre d'heures moyen de formation par stage et par catégorie professionnelle



■ Nombre d'heures moyen de formation par salarié



Autres chiffres concernant la formation (521, 522, 523, 525 et 531)

	2008	2009	2010
Salariés ayant bénéficié d'un congé de formation rémunéré	34	39	22
Salariés ayant bénéficié d'un congé de formation non rémunéré	0	0	0
Congés individuels de formation reportés par le FONGECIF (raison budgétaire)	19	27	11
Bilans de compétence	21	29	18
Contrats d'apprentissage au 31 décembre	78	150	139
Contrats particuliers (qualification et professionnalisation)	21	28	26
Heures d'absences pour formation syndicale*	1 268	2 198	1 748

* Le coût de ces absences n'est pas imputé sur le budget formation.



Relations professionnelles

Elections des délégués du personnel (scrutin tous les 2 ans) (611 et 612)

Participation par collège (612)

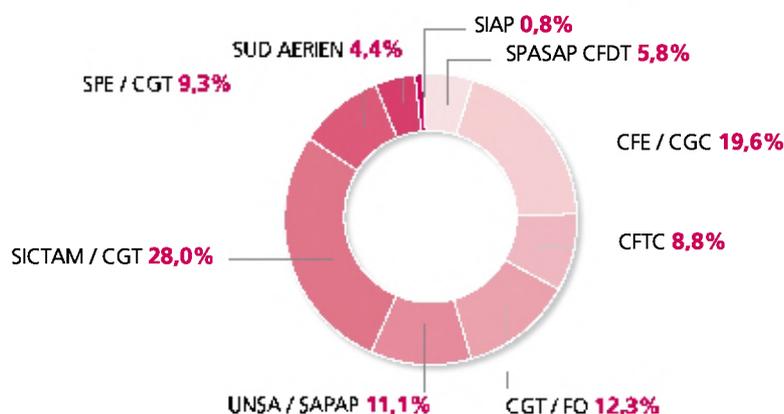
	1 ^{er} collège			2 ^{ème} collège			Total		
	2004	2006	2009	2004	2006	2009	2004	2006	2009
Inscrits	2 183	1 893	1 499	5 948	6 099	6 114	8 131	7 992	7 613
Votants	825	735	799	2 885	3 397	3 373	3 710	4 132	4 172
Suffrages exprimés	786	709	779	2 805	3 239	3 262	3 591	3 948	4 041
Participation en %	37,79	38,83	53,30	48,50	55,70	55,17	45,63	51,70	54,80

Résultats obtenus par chaque organisation syndicale

Organisations	Nombre de voix		
	2004	2006	2009
SPASAP CFDT	312	400	233
CFE / CGC	471	817	791
CFTC	118	111	355
CGT / FO	635	571	497
UNSA / SAPAP	653	745	450
SICTAM / CGT	928	1 023	1 130
SPE / CGT	331	281	375
SUD AÉRIEN	-	-	176
SIAP	-	-	34
Candidat libre et indépendant	117	-	-
Candidat libre	26	-	-

Organisations	En pourcentage		
	2004	2006	2009
SPASAP CFDT	8,7	10,1	5,8
CFE / CGC	13,1	20,7	19,6
CFTC	3,3	2,8	8,8
CGT / FO	17,7	14,5	12,3
UNSA / SAPAP	18,2	18,9	11,1
SICTAM / CGT	25,8	25,9	28,0
SPE / CGT	9,2	7,1	9,3
SUD AÉRIEN	-	-	4,4
SIAP	-	-	0,8
Candidat libre et indépendant	3,3	-	-
Candidat libre	0,7	-	-

Pourcentage des voix obtenues en 2009 par rapport aux suffrages exprimés



Appartenance syndicale des élus

Organisations	2004		2006*		2009**	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
SPASAP CFDT	3	3	4	4	2	2
CFE / CGC	5	5	7	7	7	7
CFTC	1	1	0	0	3	3
CGT / FO	7	8	6	6	4	4
UNSA / SAPAP	7	7	7	7	4	4
SICTAM / CGT	10	10	10	10	11	11
SPE / CGT	5	5	5	5	7	7
SUD AÉRIEN	-	-	-	-	1	1
SIAP	-	-	-	-	0	0
Candidat libre et indépendant	1	0	-	-	-	-
Total	39	39	39	39	39	39

* Le quorum n'ayant pu être atteint dans le 1^{er} collège, un second tour a été organisé du 9 au 18 janvier 2007.

** Le quorum n'ayant pu être atteint dans le 1^{er} collège, un second tour a été organisé du 3 au 11 février 2009.

Elections du Comité d'Entreprise (scrutin tous les 2 ans) (611 et 612)

Participation par collège (612)

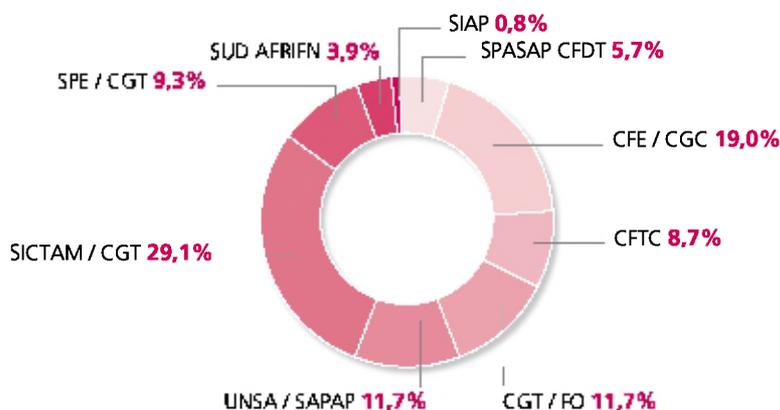
	1 ^{er} collège			2 ^{ème} collège			3 ^{ème} collège			Total		
	2004	2006	2009	2004	2006	2009	2004	2006	2009	2004	2006	2009
Inscrits	2 183	1 893	1 499	5 021	4 852	4 878	1 115	1 247	1 236	8 319	7 992	7 613
Votants	822	737	799	2 349	2 623	2 625	524	774	761	3 695	4 134	4 185
Suffrages exprimés	789	709	781	2 268	2 494	2 536	497	750	733	3 554	3 953	4 050
Participation en %	37,65	38,93	53,30	46,78	54,06	53,81	47,00	62,07	61,56	44,42	51,73	54,97

Résultats obtenus par chaque organisation syndicale

Organisations	Nombre de voix			En pourcentage		
	2004	2006	2009	2004	2006	2009
SPASAP CFDT	342	400	231	9,6	10,1	5,7
CFE / CGC	475	785	770	13,4	19,9	19,0
CFTC	125	119	353	3,5	3,0	8,7
CGT / FO	643	573	472	18,1	14,5	11,7
UNSA / SAPAP	675	748	475	19,0	18,9	11,7
SICTAM / CGT	970	1 044	1 180	27,3	26,4	29,1
SPE / CGT	324	284	376	9,1	7,2	9,3
SUD AÉRIEN	-	-	159	-	-	3,9
SIAP	-	-	34	-	-	0,8

Ces résultats sont ceux qui déterminent la répartition des sièges

Pourcentage des voix obtenues en 2009 par rapport aux suffrages exprimés



Composition du Comité d'Entreprise par organisation syndicale (611)

Organisations syndicales	2004*		2006**		2009***	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
CFDT	1	1	1	1	0	0
CFE / CGC	3	3	4	4	5	5
CFTC	-	-	0	0	1	1
CGT / FO	3	3	3	3	2	1
UNSA / SAPAP	4	4	3	3	1	2
SICTAM / CGT	4	4	5	5	6	6
SPE / CGT	3	3	2	2	3	3
SUD AÉRIEN	-	-	-	-	0	0
SIAP	-	-	-	-	0	0
Total	39	39	39	39	18	18

* Le quorum n'ayant pu être atteint dans aucun des 3 collèges, un second tour a été organisé les 14 et 16 décembre 2004.

** Le quorum n'ayant pu être atteint dans le 1^{er} collège, un second tour a été organisé du 9 au 18 janvier 2007.

*** Le quorum n'ayant pu être atteint dans le 1^{er} collège, un second tour a été organisé du 3 au 11 février 2009.

Elections des membres du conseil d'administration (scrutin tous les 5 ans)* (611 et 612)

Participation par catégorie** (612)

	Cadres			Autres salariés			Total		
	2000***	2004	2009	2000***	2004	2009	2000***	2004	2009
Inscrits	827	1 070	1 593	6 983	7 006	9 563	7 810	8 076	11 156
Votants	444	514	720	3 174	2 825	2 901	3 618	3 339	3 621
Suffrages exprimés	438	502	710	3 046	2 746	2 833	3 484	3 248	3 543
Participation en %	53,69	48,04	45,20	45,45	40,32	30,34	46,33	41,34	32,46

* La loi du 25 juillet 1983 sur la démocratisation du secteur public (article 11) a porté à cinq ans la durée du mandat des membres des conseils d'administration.

** En 1984, les électeurs sont regroupés en un seul corps électoral. Les voix cadres doivent être décomptées pour permettre l'attribution du siège réservé à cette catégorie.

*** Suite au recours en annulation de la CFTC, les élections du 18 mai 1999 ont été annulées par jugement du Tribunal d'Instance du 14^{ème} arrondissement, le 14 décembre 1999. Une nouvelle élection a été organisée le 3 février 2000.

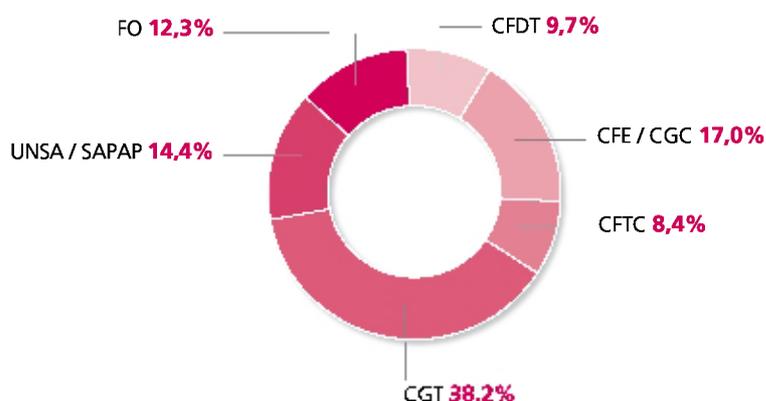
Résultats obtenus par organisation syndicale*

Organisations	Nombre de voix			En pourcentage		
	2000	2004	2009	2000	2004	2009
CFDT	530	341	345	15,2	10,5	9,7
CFE / CGC	529	685	601	15,2	21,1	17,0
CFTC	320	172	298	9,2	5,3	8,4
CGT	937	880	1 355	26,9	27,1	38,2
UNSA / SAPAP	701	407	509	20,1	12,5	14,4
FO	467	763	435	13,4	23,5	12,3

* En 2000, le syndicat FO a présenté un candidat pour la première fois.

En 2004, CFE/CGC a présenté deux listes : CAP 2010 et Nouvel Horizon, nouvelles Conquêtes.

■ **Pourcentage des voix obtenues en 2009, par rapport aux suffrages exprimés**



■ **Appartenance syndicale des élus (611)**

Organisations	2000	2004	2009
CFDT	1	1	0
CFE / CGC	1	1	1
CFTC	-	-	0
CGT	2	2	3
UNSA / SAPAP	2	1	1
FO	1	2	1
Total	7	7	6

Utilisation des crédits d'heures et formations syndicales (613)

■ **Répartition du volume global des crédits d'heures utilisés, par type de réunion (613)**

Organisations	2008	2009	2010
Délégués du personnel	15 540	15 720	15 900
Comité d'Entreprise	19 850	19 780	19 800
Commissions	25 850	24 950	23 750
Délégués syndicaux	39 560	39 400	38 700
Groupes de travail syndicats / direction	20 500	20 300	20 600
Représentants du personnel au CA	8 650	8 750	8 800
CHSCT	12 250	15 300	15 450
Divers	3 300	3 500	3 250
Total	145 500	147 700	146 250

Nombre de réunions annuelles avec les représentants du personnel (614)

Organisations	2008	2009	2010
Délégués du personnel	12	12	12
Comité d'Entreprise	20*	17**	22***
Commissions	22	33	34
Délégués syndicaux	51	68	82
Groupes de travail syndicats / direction	61	66	27
Représentants du personnel au CA	10	10	10

* Dont 8 CE supplémentaires et 1 CE exceptionnel.

** Dont 6 CE supplémentaires et 1 CE exceptionnel.

*** Dont 9 CE supplémentaires et 2 CE exceptionnels.

Formations syndicales.

Répartition du nombre de bénéficiaires et du nombre de jours, par organisation syndicale (616, 617 et 618)

	Nombre de bénéficiaires			Nombre de jours			
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	
Stages de formation économique, sociale et syndicale	CFDT	4	8	11	13	23	39
	CFTC	2	-	1	5	-	3
	CFE / CGC	-	6	11	-	16	13
	SPE / CGT	15	15	14	69	48	40
	SICTAM / CGT	14	57	28	49	188	103
	CGT / FO	4	4	7	25	18	35
	UNSA / SAPAP	7	-	-	8	-	-
	Total	46	90	72	169	293	233
Réunions syndicales	CFDT	14	22	21	14	20	20
	CFTC	13	6	2	15,5	4,5	2
	CFE / CGC	8	16	22	8	8	14
	SPE / CGT	1	20	-	1	20	-
	SICTAM / CGT	10	-	-	20	-	-
	CGT / FO	13	14	5	9,5	8	4
	UNSA / SAPAP	13	8	7	12,5	8	7
	Total	72	86	57	80,5	68,5	47
Congrès syndicaux	CFDT	-	12	5	-	12	11,5
	CFTC	-	4	1	-	20	1
	CFE / CGC	-	-	-	-	-	-
	SPE / CGT	4	40	-	14	40	-
	SICTAM / CGT	24	1	1	58	3	2
	CGT / FO	-	13	-	-	6,5	-
	UNSA / SAPAP	13	-	-	13	-	-
	Total	41	70	7	85	81,5	14,5

Conseils d'Atelier et de Bureau (621)

- Loi du 4 août 1982 relative aux droits d'expression des salariés, complétée par la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.

- Loi du 3 janvier 1986 relative au droit d'expression des salariés (protocole signé le 23 décembre 1987).

■ Nombre de conseils créés depuis juin 1984 = 127

	2008	2009	2010
Nombre de conseils créés	0	0	0
Nombre de réunions	0	0	0
Nombre moyen de participants aux réunions	-	-	-
Nombre moyen de réunions par conseil	-	-	-
Durée moyenne de réunion	-	-	-
% de salariés ayant participé à au moins une réunion de conseil	-	-	-

Dates de signature et objet des accords signés (615)

Accords salariaux

- Accord salarial signé le 10 mars 2008 et avenant n° 1 du 15 octobre 2008,
- Accord salarial 2010 signé le 7 janvier 2010,
- Accord salarial 2011 signé le 23 décembre 2010.

REPRESENTATION DU PERSONNEL

- Avenant n°1 à l'accord général sur les CHSCT et les mesures de coordination du 31 mai 2006 signé le 27 février 2009,
- Accord sur le droit syndical à Aéroports de Paris signé le 25 juin 2010.

Diversité

- Prorogation de l'accord sur l'égalité professionnelle hommes/femmes, signé le 6 novembre 2009 (avenant n° 1),
- Accord relatif à l'emploi et au maintien dans l'emploi des seniors 2010-2012, signé le 17 décembre 2009,
- Accord sur l'emploi des personnes handicapées 2010/2012, signé le 26 janvier 2010,
- Prorogation de l'accord sur l'égalité professionnelle hommes/femmes, signé le 19 mai 2010 (avenant n° 2),
- Accord 2011/2013 sur l'égalité professionnelle hommes/femmes, signé le 29 décembre 2010.

Elections professionnelles

- Accord préélectoral : élections des membres du comité d'entreprise et des délégués du personnel, signé le 1^{er} octobre 2008,
- Protocole d'accord sur la répartition des sièges / élections des membres du comité d'entreprise et des délégués du personnel, signé le 1^{er} octobre 2008,
- Protocole d'accord préélectoral / Election des Membres du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel, signé le 26 novembre 2010,
- Protocole d'accord Election des Membres du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel signé le 26 novembre 2010.

Filières professionnelles

- Protocole d'accord sur l'évolution professionnelle des agents commerciaux, signé le 19 décembre 2008,

- Avenant à l'avenant définissant les conditions d'aménagement et de réduction du temps de travail pour les agents H24 des services médicaux d'urgence du 30 janvier 2002 / modalités de postulation sur les postes statutaires des personnels des services médicaux d'urgence, signé le 22 décembre 2008,
- Avenant à l'accord SSLIA du 26 décembre 2006, permettant le pourvoi des postes en interne, signé le 23 novembre 2009.

Formation

- Avenant de prolongation de l'accord 2006/2008, signé le 1^{er} avril 2009,
- Accord formation 2010/2012, signé le 12 août 2009.

Frais médicaux

- Avenant à l'accord instituant un régime collectif de remboursement des frais médicaux du 12 février 2007, signé le 23 décembre 2010.

Groupe Aéroports de Paris

- Protocole d'accord sur la configuration du comité de groupe d'Aéroports de Paris, signé le 24 décembre 2008,
- Accord sur le fonctionnement du comité de groupe, signé le 5 juin 2009.

Organisations

- Accord relatif aux mesures sociales d'accompagnement dans le cadre de la réorganisation de la Direction de l'Immobilier, signé le 3 novembre 2010.

Participation / Intéressement

- Avenants n° 3 et 4 à l'accord d'intéressement, signés le 16 juin 2008,
- Avenant à l'accord de participation 2006/2008, signé le 22 décembre 2008,
- Accord d'intéressement 2009/2011, signé le 5 juin 2009,
- Accord de participation signé le 16 décembre 2009.

Plan d'Épargne Entreprise (PEE)

- Avenant n° 6 relatif à l'abondement pour l'année 2008, signé le 27 mars 2008,
- Avenant n° 7 - renouvellement et modalités de fonctionnement du PEE, signé le 27 mars 2008,

- Avenant n° 8 relatif à l'abondement pour l'année 2009, signé le 3 février 2009,
- Accord relatif au renouvellement et aux modalités de fonctionnement du Plan d'Épargne Entreprise, signé le 17 avril 2009,
- Avenant n° 1 à l'accord relatif au renouvellement et aux modalités de fonctionnement du Plan d'Épargne Entreprise : modalités d'abondement pour l'année 2010, signé le 16 décembre 2009.

Plan d'épargne Groupe

- Avenant n° 1 à l'accord du 29 mars 2006 relatif à la mise en place et au règlement du Plan d'Épargne Groupe d'Aéroports de Paris, signé le 27 mars 2008,
- Avenant n° 2 à l'accord du 29 mars 2006 relatif à la mise en place et au règlement du Plan d'Épargne Groupe d'Aéroports de Paris, signé le 17 avril 2009,
- **Accord portant révision de l'accord relatif à la mise en place et au règlement du plan d'épargne du groupe Aéroports de Paris, signé le 29 novembre 2010.**

Retraites

- Accord instituant un plan d'épargne pour la retraite collectif, signé le 17 avril 2009,

- Avenant n° 1 à l'accord du 17 avril 2009 sur le PERCO : modalités d'abondement pour l'année 2010, signé le 16 décembre 2009,
- **Avenant portant révision de l'accord relatif à la mise en place et au règlement du plan d'épargne pour la retraite collectif d'Aéroports de Paris – Transformation en plan d'épargne pour la retraite collectif groupe, signé le 29 novembre 2010.**

Santé au travail

- **Accord de méthodologie sur la prévention des risques psychosociaux, signé le 23 décembre 2010.**

Temps de travail

- Avenant à l'accord du 21 septembre 2001 portant règlement d'application du Compte Epargne Temps, signé le 15 février 2008,
- Accord portant révision de l'accord du 29 mars 2005 relatif à la Journée de Solidarité, signé le 6 novembre 2008,
- Avenant n° 1 à l'accord du 15 février 2009 portant règlement d'application du Compte Epargne Temps, signé le 17 avril 2009,
- Avenant n° 2 à l'accord du 15 février 2008 portant règlement d'application du Compte Epargne Temps, signé le 16 décembre 2009,
- **Avenant de révision à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 31 janvier 2000, signé le 7 octobre 2010.**

Nombre d'heures d'arrêt de travail (191, 192 et 193)

	2008	2009	2010
Heures de grève	4 787	9 058	31 662
Heures théoriquement travaillées	11 977 553	11 418 792	11 336 640
% heures de grèves par rapport aux heures théoriquement travaillées	0,04	0,08	0,28

Procédures d'accueil (622)

Accueil de stagiaires

De nombreux stagiaires sont accueillis à Aéroports de Paris. Ils participent à la vie professionnelle de l'entreprise en fonction de leurs compétences et de leurs aspirations. Dans le cadre de stages conventionnés, les stages proposés permettent aux étudiants de découvrir l'entreprise et ses métiers,

en leur donnant l'occasion de mettre en pratique les acquis de leurs formations et de valoriser leurs compétences. L'accueil des stagiaires est assuré par les services, qui mettent à leur disposition des informations relatives à l'activité et à l'entreprise (missions, organisation, résultats).

Accueil des nouveaux embauchés

Après l'accueil et l'intégration du nouvel embauché au sein de son service et de sa direction, un stage de 2 jours de connaissance de l'entreprise est proposé aux nouveaux embauchés de l'entreprise sous contrat à durée indéterminée, par le service Formation. Les personnes en contrat à durée déterminée, ou celles qui sont en stage de fin d'études pour 6 mois minimum dans l'entreprise, peuvent être inscrites à la demande de leur service. Cette formation a pour but de présenter les missions et l'organisation

de l'entreprise, les activités et les métiers d'Aéroports de Paris, le secteur du transport aérien, le monde aéroportuaire, etc. Des intervenants de l'entreprise présentent leurs activités et sensibilisent les nouveaux embauchés aux enjeux d'Aéroports de Paris : la stratégie, la sécurité du travail, la politique environnementale, la démarche qualité-clients, etc. Les visites commentées de Paris - Charles de Gaulle et d'une aérogare de Paris - Orly familiarisent les nouveaux embauchés avec les deux plates-formes principales d'Aéroports de Paris.

Procédure d'information ascendante et descendante (623)

Supports	Périodicité	Cadres	Haute Maîtrise	Maîtrise	Exécution
Intranet - News	Variable	x	x	x	x
Journal d'entreprise "LE JOURNAL D'AÉROPORTS DE PARIS"	10/an + n° spéciaux	x	x	x	x
Echos DRH	7/an	x	x	x	x
Infodif - Outlook	Variable	x	x	x	x
Rapport d'activité et de développement durable	Annuelle	x		à la demande	
Plan stratégique 2006/2010 - Brochure	Tous les 5 ans	x	x	x	x
Actionnariat salarié livrets et documentation	Variable	x	x	x	x
Intranet - Extraits de presse	Quotidienne	x	x	x	x
Panneaux d'affichage administratif	Permanente	x	x	x	x
Notes de service	Variable	x	x	x	x
Livret d'accueil des nouveaux embauchés	Variable		"diffusion + intranet"		
Convention annuelle des Cadres - Haute Maîtrise	Annuelle	x	x	-	-

Systèmes d'entretiens individuels (624)

Des entretiens individuels sont prévus annuellement pour les cadres et les non cadres.

Par ailleurs, outre les entretiens d'embauche, tout salarié peut avoir un entretien avec son encadrement, avec un responsable

de la Direction des Ressources Humaines ou une assistante sociale pour tout motif personnel (familial, logement, problème social, formation, retraite etc.).

Procédures judiciaires (631, 632 et 633)

Procédures	2008	2009	2010
Recours à des modes de solutions non judiciaires engagés dans l'année	-	-	-
Instances judiciaires engagées dans l'année avec mise en cause de l'entreprise	20	37	40
Mises en demeure et procès verbaux de l'inspecteur du travail pendant l'année	1	1	0



Activités et œuvres sociales

Logement (712)

■ Réservations de logements dans les programmes locatifs (712)

Les logements souscrits par Aéroports de Paris au titre de l'investissement obligatoire dans la construction (dit 1% logement) sont attribués sur proposition de la Commission Mixte du logement

(1/3 représentants de la direction, 2/3 représentants du personnel). Les logements disponibles sont offerts aux salariés suivant l'ordre de priorité donné par la Commission.

	2008	2009	2010
Souscriptions réalisées	48	36	40
Total des logements souscrits par Aéroports de Paris de 1956 à l'année considérée*	1 927	1 915	2 003
Logements occupés au 31 décembre*	1 636	1 756	1 569

* La différence entre le nombre de logements occupés et le nombre de logements souscrits correspond aux logements définitivement remis à la disposition des organismes collecteurs.

■ Aides pour le financement de l'acquisition ou de l'amélioration du logement (712)

Des prêts au taux d'intérêt de **1,5%** remboursables au maximum en 15 ans sont accordés aux salariés sur proposition de la Commission Mixte du Logement.

Les salariés ne pouvant bénéficier du 1% logement, leur demande ne correspondant pas aux critères de la réglementation, peuvent recevoir néanmoins des prêts dont le montant est de **8 000 euros**.

Des bonifications d'intérêt (2,29 euros par mois et par tranches de 1 524,49 euros empruntés) sont accordées par ailleurs aux salariés Cadres et Haute-Maîtrise. Le montant des prêts bonifiés est plafonné à 15 fois la rémunération de base, échelon 304 ou 256, et 15% du coût de l'opération, déduction faite du prêt direct Aéroports de Paris et du prêt à taux 1,5%. La durée nominale des bonifications est de 120 mois maximum.

■ Montant total des dépenses au titre de l'aide au logement du personnel (712)

En millions d'euros

	2008	2009	2010
Souscriptions de logements	0,89	0,64	0,77
Logement des travailleurs immigrés	0,15	*	*
Prêts accordés	Au titre du 1%	0,66	0,31
	Hors 1%	0,16	0,21
	Prêt Pass/Travaux	1,55	**
Montant des bonifications versées	0,51	0,84	0,08
Total des dépenses	3,53	2,30	1,83
Nombre de prêts accordés depuis 1953	5 766	5 784	5 877

* A partir de 2009, la participation distincte au titre des travailleurs immigrés est intégrée aux dispositions générales.

** Le prêt Pass/Travaux est supprimé à partir de 2009 mais un budget travaux a été mis à disposition par les organismes 1% en 2010.

Prêts véhicules (712)

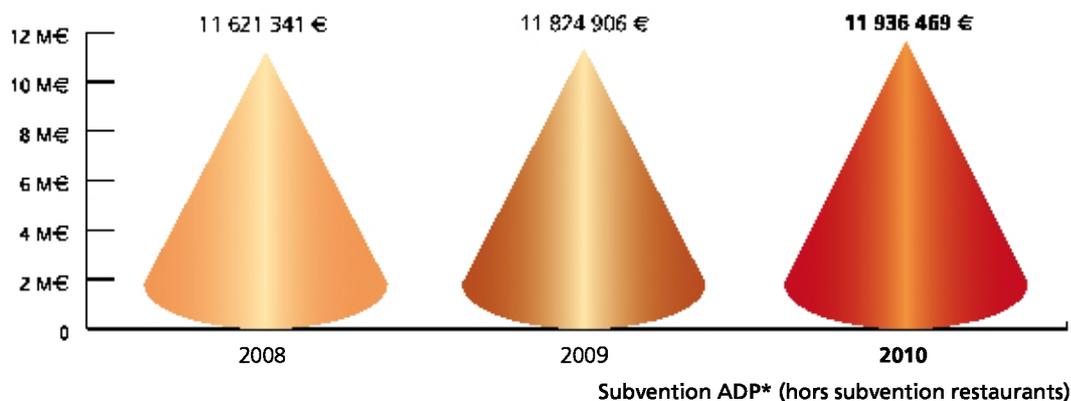
Le montant maximum des prêts en 2010, pour acquisition d'un véhicule dans l'intérêt du service est de **3 700 euros** pour les salariés utilisant leur voiture pour le trajet domicile-lieu de travail, et de **4 300 euros** pour les salariés utilisant leur voiture pour nécessité de service.

Le taux des prêts pour acquisition d'un véhicule était en 2010 de **1,75%** au 1^{er} août 2010 (indexation sur le taux de rémunération du livret A).

		2008	2009	2010
Montant maximum		2 500 à 3 100 €	3 700 à 4 300 €*	3 700 € / 4 300 €*
Durée maximum du prêt		36 mois	36 mois	36 mois
Taux d'intérêt		3,50% et 4,50% au 01/08/2008	1,25% au 01/08/2009	1,75% au 01/08/2010
Nombre de bénéficiaires	Utilité de service	70	77	82
	Nécessité de service	27	38	36
	Salariés mutés	5	1	-
Nombre total de bénéficiaires		102	116	118
Montant des prêts	Utilité de service	152 800 €	218 836 €	237 445
	Nécessité de service	78 900 €	132 400 €	120 809
	Salariés mutés	35 000 €	7 000 €	-
Montant total des prêts en €		266 700 €	358 236 €	358 254

* Montants accordés selon le taux d'émission de CO² du véhicule.

Budget du Comité d'Entreprise (activités sociales, culturelles et sportives) (711)



* La subvention versée au C.E. comprend 2 parties :

- d'une part, 1,65% de la masse salariale brute imposable, soit 5 850 966 € en 2010, identique à 2008 et 2009 (prise en compte de la MSBI la plus élevée sur les trois dernières années)
- d'autre part, le coût réel de la participation aux cotisations des mutuelles, soit 6 085 503 € en 2010 (retraités et licenciés pour inaptitude physique groupe fermé, actifs nouveau régime santé)

Une subvention légale de 0,2% de la MSBI est versée pour le fonctionnement, soit 527 873 €, hors moyens humains affectés.

Restaurants du personnel (712)

Nombre de restaurants mis à la disposition du personnel (712)

	2008	2009	2010
Siège	1	1	1
Paris - Orly	4	4	4
Paris - Charles de Gaulle	6	6	5
Paris - Le Bourget	1	1	1
Autres terrains	0	0	0
Total	12	12	11

Restaurants gérés par le Comité d'Entreprise (712)

	2008	2009	2010
Siège	1	1	1
Paris - Orly	2	2	2
Paris - Charles de Gaulle	2	2	2
Total	5	5	5

Restaurants gérés par le Comité d'Entreprise : nombre total annuel de repas servis (712)

	2008	2009	2010
Siège	42 593	43 652	39 345
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	35 109	37 377	37 938
Paris - Orly	431 290	413 013	389 686
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	280 375	261 836	255 604
Paris - Charles de Gaulle	330 125	407 529	408 113
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	209 696	237 249	234 644
Total	804 008	864 194	837 144
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	<i>525 180</i>	<i>536 462</i>	<i>528 186</i>

Restaurants gérés par le Comité d'Entreprise : prix du repas Aéroports de Paris (712)

	2008	2009	2010
Prix du repas	2,77 € au 01/01/2008	2,85 € au 01/01/2009	2,87 € au 01/01/2010
Montant de la subvention restaurant accordée par Aéroports de Paris au CE pour les salariés Aéroports de Paris	6,28 M €	8,26 M €	8,26 M €

Restaurants gérés par un concessionnaire (712)

	2008	2009	2010
Paris - Orly	2	2	2
Paris - Charles de Gaulle	4	4	4
Paris - Le Bourget	1	1	1
Autres terrains	0	0	0
Total	7	7	7

Restaurants gérés par un concessionnaire : nombre total annuel de repas servis (712)

	2008	2009	2010
Paris - Orly	157 355	150 517	147 326
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	92 387	88 313	83 781
Paris - Charles de Gaulle	369 808	319 133	313 133
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	118 435	108 684	106 756
Paris - Le Bourget	-	-	-
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	-	-	-
Autres terrains	-	-	-
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	-	-	-
Total	527 163	469 650	460 459
<i>dont salariés Aéroports de Paris</i>	<i>210 822</i>	<i>196 997</i>	<i>190 537</i>

Depuis le 1^{er} janvier 2007, certains restaurants facturent directement les administrations et entreprises qui les fréquentent.

De ce fait, nous ne pouvons indiquer que les chiffres de fréquentation du personnel ADP.

	2008	2009	2010
Paris - Orly	34 610	33 978	15 775
Paris - Charles de Gaulle	112 906	115 366	87 534
Paris - Le Bourget	15 129	15 982	33 542

Autres charges sociales (721 et 722)

<i>Cotisations versées par l'entreprise</i>	2008	2009	2010
Assurances complémentaires (prévoyance)* (721)	4,55 M €	4,47 M €	4,45 M €
Régime obligatoire de couverture santé** (721)	1,50 M €	1,70 M €	1,94 M €
Régimes retraite supplémentaires*** (722)	4,15 M €	4,14 M €	4,15 M €
Retraites complémentaires**** (722)	26,86 M €	26,76 M €	26,83 M €

* Régime de prévoyance AXA.

** Couverture santé Mutuelle Familiale.

*** Retraite supplémentaire.

**** Cotisations ANEP et CRICA, AGFF.

Bilan Social

Répertoire des indicateurs 2010

Emploi

Indicateur	Page
111 Effectif total au 31 décembre de l'année considérée	3
112 Effectif permanent	5
113 Nombre de salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée au 31 décembre	5
114 Effectif mensuel moyen de l'année considérée	6
115 Répartition par sexe de l'effectif total au 31 décembre	5
116 Répartition par âge de l'effectif total au 31 décembre	8
117 Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon l'ancienneté à Aéroports de Paris	8
118 Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon la nationalité	6
119 Répartition de l'effectif total au 31 décembre selon une structure de qualification détaillée	4
121 Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires (intérimaires extérieurs)	7
122 Nombre de stagiaires	7
123 Nombre de travailleurs extérieurs	7
124 Durée moyenne des contrats de travail temporaire (intérimaires extérieurs)	7
131 Nombre d'embauches par contrats à durée indéterminée	9
132 Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée	9
133 Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	9
141 Total des départs	10
142 Nombre de démissions	10
143 Nombre de licenciements pour cause économique	12
144 Nombre de licenciements pour d'autres causes	10
145 Fins de contrats à durée déterminée	10
146 Départs au cours de la période d'essai	10
148 Départs volontaires en retraite et préretraite	10
149 Décès	10
151 Nombre de salariés promus dans l'année dans une catégorie ou groupe supérieur	11
161 Nombre de salariés mis en chômage partiel pendant l'année considérée	12
162 Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée	12
171 Nombre de handicapés au 31 décembre de l'année considérée	14
172 Nombre de handicapés à la suite d'accidents du travail intervenus dans l'entreprise, employés au 31 décembre de l'année considérée ..	14
181 Nombre total de jours d'absence	12
183 Nombre de journées d'absence pour maladie, y compris longue maladie	12
184 Répartition de la maladie selon la durée de l'absence	14
185 Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	12
186 Nombre de journées d'absence pour maternité	12
187 Nombre de journées d'absence pour congés autorisés (événements familiaux, congés spéciaux pour les femmes...)	13
188 Nombre de journées d'absence pour d'autres causes	13
191 Heures perdues pour fait de grèves	39
192 Heures théoriquement travaillées	39
193 Pourcentage des heures de grève par rapport aux heures travaillées	39

Rémunération et charges accessoires

211 Rémunérations mensuelles moyennes nettes	16
212 Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires	17
213 Grille de rémunérations	15
221 Rapport entre les rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celles correspondant aux 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées ..	17
222 Montant global des dix rémunérations les plus élevées	17
231 Pourcentage des salariés dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement	15
232 Pourcentage des salariés payés au mois sur la base de l'horaire affiché	15
241 Avantages sociaux dans l'entreprise	18
242 Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel	18
251 Frais de personnel/chiffre d'affaires	18
261 Montant global de la réserve de participation et/ou de l'intéressement	17-18
262 Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire et/ou de l'intéressement	17-18
263 Part du capital détenu par les salariés grâce à un système de participation (participation aux résultats, intéressement, actionnariat...)	18

Conditions d'hygiène et de sécurité

311 Nombre d'accidents avec arrêt	19
312 Nombre de journées perdues	19
313 Nombre d'incapacités permanentes (partielle ou totales) notifiées à l'entreprise au cours de l'année considérée	19
314 Nombre d'accidents mortels	19
315 Nombre d'accidents de trajets ayant entraîné un arrêt de travail	19
316 Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'entreprise	19
317 Taux et montant de la cotisation sécurité sociale d'accidents du travail	23
321 Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves - codes 32 à 40	20
322 Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation - code 02	20
323 Nombre d'accidents occasionnés par des machines (à l'exception de ceux liés aux risques ci-dessus) codes 09 à 31	20
324 Nombre d'accidents de circulation - manutention - stockage - codes 01 - 03 - 04 - 06 - 07	20
325 Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel - code 05	20
326 Nombre d'accidents de circulation sur la voie publique liés à l'activité du travailleur (à l'exception des accidents de trajet visés à l'indicateur 315a) - code 08	20

327	Autres cas.....	20
331	Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année considérée.....	21
332	Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel et caractérisation de celles-ci.....	21
341	Existence et nombre de CHSCT.....	22
342	Nombre de réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail.....	22
351	Effectif formé à la sécurité dans l'année.....	23
352	Somme des dépenses de sécurité effectuées dans l'entreprise au sens de l'article R.231 - 8 du Code du Travail.....	23

Autres conditions de travail

411	Horaire hebdomadaire moyen affiché.....	25
412	Nombre de jours de repos compensateur pris au titre des heures supplémentaires.....	26
413	Nombre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés.....	26
414	Nombre de salariés occupés à temps partiel.....	26
415	Nombre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année considéré de deux jours de repos hebdomadaire consécutifs.....	26
416	Nombre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur).....	25
417	Nombre de jours fériés payés.....	25
421	Nombre de personnes occupant des emplois à horaires alternants et de nuit.....	27
422	Nombre de personnes occupant des emplois alternant ou de nuit de plus de 50 ans.....	27
431	Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 85 dba à leur poste de travail.....	22
432	Nombre d'audiogrammes effectués par le service de la médecine du travail.....	22
433	Nombre de journées (vacations) de mesures de bruit réalisées sur les personnes à leur poste de travail.....	22
434	Nombre de personnes sur lesquelles ont été établies des mesures de bruit.....	22
435	Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures.....	22
441	Expérience de transformation de l'organisation du travail.....	22
451	Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail présenté dans l'établissement au sens de l'article L 437 -2 du Code de Travail.....	28
452	Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente....	28
453	Investissements réalisés, non prévus dans le programme établi l'année précédente.....	28
461	Nombre d'examens cliniques.....	21
462	Part du temps consacré par le médecin du travail à l'analyse et à l'intervention en milieu de travail.....	21
471	Nombre de salariés reconnus inaptes définitivement à leur emploi par le médecin du travail.....	22
472	Nombre de salariés reclassés dans l'entreprise à la suite d'une inaptitude.....	22

Formation

511	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue.....	29
512	Montant consacré à la formation continue.....	29

513	Formations effectuées en application de conventions : versements auprès d'organismes agréés.....	29
514	Nombre de stagiaires.....	30
515	Nombre d'heures de stage rémunérées et non rémunérées.....	31
516	Décomposition par type de stages.....	31
521	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré.....	32
522	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré.....	32
523	Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation... ..	32
524	Nombre d'heures d'absence pour congé formation.....	31
525	Nombre d'heures d'absence pour formation syndicale.....	32
531	Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année.....	32

Relations professionnelles

611	Composition des DP/CE/CA.....	34, 35-36
612 ^a	Participation aux élections par collège - Délégués du personnel.....	33
612 ^b	Participation aux élections par collège - Comité d'Entreprise.....	34
612 ^c	Participation aux élections par collège - Conseil d'Administration.....	35
613	Volume global des crédits d'heures utilisés pendant l'année considérée.....	36
614	Nombre de réunions avec les représentants du personnel pendant l'année considérée.....	37
615	Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise pendant l'année considérée.....	38
616	Absences rémunérées pour congés d'éducation ouvrière.....	37
617	Absences rémunérées pour réunions syndicales.....	37
618	Absences rémunérées pour congrès syndicaux.....	37
621	Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions du personnel.....	38
622	Procédures d'accueil.....	39
623	Procédures d'information ascendante ou descendante et niveau.....	40
624	Système d'entretiens individuels.....	40
631	Nombre de recours à des modes de solution non judiciaires engagés dans l'année.....	40
632	Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause.....	40
633	Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'inspecteur du travail pendant l'année considérée.....	40

Activités et œuvres sociales

711	Budget du Comité d'Entreprise.....	42
712	Répartition des dépenses de l'entreprise pour le logement, les restaurants, les prêts véhicules.....	41
721	Cotisations versées par l'entreprise au titre des assurances et des prestations complémentaires (prévoyance et allocations décès)....	44
722	Coût pour l'entreprise des prestations complémentaires (vieillesse).....	44

**Le bilan social 2010 d'AÉROPORT DE PARIS
a été élaboré en application de la loi n° 77 - 769 du 12 juillet 1977
et conformément à l'arrêté du 8 décembre 1977
fixant la liste des informations demandées aux entreprises de transports.**

**Sa présentation tient compte des remarques faites
par les élus du comité d'entreprise.**

Ce bilan social peut être envoyé sur simple demande au département DRHR
291 boulevard Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14
Tél. 01 43 35 75 91

Les informations complémentaires éventuelles sur son contenu
peuvent être demandées au département DRHT
291 boulevard Raspail 75675 PARIS CEDEX 14 - Tél. 01 43 35 74 91

Document :
Direction des Ressources Humaines
Dépôt légal n°1104
Mars 2011

Le Président du Comité d'Entreprise

DGD/2011/ 578

Paris, le 25 mars 2011

BILAN SOCIAL 2010

Avis du Comité d'Entreprise

NOTE AUX ACTIONNAIRES

Conformément à l'article L.2323-74 du Code du Travail, prévoyant que le dernier bilan social accompagné de l'avis du Comité d'Entreprise soit adressé aux actionnaires ou mis à leur disposition dans les mêmes conditions que les documents prévus aux articles L.225-108 et L.225-115 du Code du Commerce, et conformément à l'article L.2323-72 alinéas 1 et 2 du Code du Travail, le Comité d'Entreprise a été consulté sur le projet de bilan social de l'année 2010 de la société Aéroports de Paris au cours de la séance du 24 mars 2011.

Le résultat du vote a été le suivant :

- Pour : 0
- Contre : 10
- Abstentions : 5
- Absent : 3

Le Comité d'Entreprise a motivé son avis par une opposition à la politique de l'emploi menée par l'entreprise induisant une baisse de ses effectifs.



François RUBICHON

Copie :
M. VIDY / Secrétaire du CE